

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

UNIFIÉ

PRIX : 70 centimes

N° 271. — 29 JANVIER 1966

## L'AFFAIRE...



*(Photo A.D.P.)*

**Enorme succès du meeting organisé sur l'initiative du P.S.U.**

*(Lire pages 6 et 7)*

# Réponse de Pierre Le Brun

A la suite de l'article concernant la démission de Pierre Le Brun du Bureau de la C.G.T. et non de la C.G.T. elle-même (nous nous excusons à ce sujet de l'erreur matérielle du titre qui aurait pu créer une confusion), nous avons reçu la lettre suivante de Pierre Le Brun que nous nous faisons un devoir de reproduire.

T. S.

J'ai pris connaissance avec intérêt dans la dernière « Tribune » de l'article consacré à ma démission, non pas de la C.G.T., mais du Bureau de la C.G.T. Et je n'ai pas manqué d'apprécier la solidarité qui s'y exprime à mon égard dans l'épreuve syndicale que je viens de traverser. Cet article appelle toutefois de ma part certaines précisions quant aux faits et à leur chronologie :

1) « Pierre Le Brun a été longtemps membre du P.S.U. » mentionne cet article ; j'estime intéressant de préciser pour les lecteurs de « Tribune » les points suivants :

a) Je suis venu au P.S.U. avec Pierre Mendès-France et le Centre d'Action Démocratique, au sein duquel j'avais milité pour ce regroupement, ce dont Edouard Depreux me remercia chaleureusement à l'époque ;

b) Je me suis déjà séparé du P.S.U. pendant plusieurs mois — sans éclat, avec discrétion — parce que dirigeant syndical, à cause des interventions du Parti dans le déroulement et le règlement de la grande grève des mineurs ;

c) Si depuis lors j'avais payé mes cotisations, par anticipation il est vrai, jusqu'à la fin de 1965, je n'ai pas repris ma carte au début de 1966, parce qu'en désaccord avec la position finalement adoptée par le Parti dans la campagne électorale présidentielle.

2) Si j'ai été amené à intervenir dans cette campagne, ce fut à cause

de mes responsabilités syndicales, en raison de la position adoptée malgré moi par la direction de la C.G.T., et après en avoir prévenu celle-ci. Mes interventions se sont tenues dans les limites que j'ai rappelées en faisant connaître ma démission :

« ...C'est seulement après avoir défendu en vain la tradition confédérale de neutralité électorale que je suis entré dans le débat, sur le terrain de la politique sociale, mais aussi sur celui non moins primordial de la politique extérieure, tout en m'interdisant de faire connaître mon choix électoral personnel. »

Il m'apparaît nécessaire de rappeler également que j'avais arrêté cette position à la Commission administrative de la C.G.T. avant que le P.S.U. n'ait épuisé son opposition première, ses hésitations et démarches et rallié la candidature Mitterrand. Il va de soi que ma position en tant que responsable syndical ne pouvait être aucunement influencée par cette évolution du P.S.U., ce qui ne me fut d'ailleurs jamais demandé.

3) Il me paraît non moins nécessaire de faire constater que ce que j'ai pu être amené à exprimer dans les limites précitées, puis, de façon plus large, après la bataille électorale, était déjà explicité dans mon livre « Questions actuelles du syndicalisme », ou aisément prévisible à partir des thèses de ce livre. Or ce livre avait bénéficié, dans « Tribune »,

d'une critique favorable à laquelle j'avais été particulièrement sensible.

4) Je suis un militant particulièrement ouvert à la discussion, au dialogue et à la coopération ; encore

ne faut-il pas les rendre impossibles ou inutiles par une condamnation préalable, même si elle est courtoise.

Pierre LE BRUN.

# Pierre Jagoret, conseiller général de Lannion, adhère au P.S.U.

« Le Combat Socialiste », hebdomadaire de notre Fédération des Côtes-du-Nord, donne connaissance de la très intéressante lettre qu'il a écrite à nos camarades. « Tribune socialiste » se fait un plaisir de la reproduire :

J'ai toujours pensé que les positions politiques d'un élu doivent être claires, et qu'il doit s'en expliquer devant ceux qui lui ont accordé leur confiance. C'est pourquoi, je crois de mon devoir de donner à la population du canton de Lannion, les raisons de mon adhésion au P.S.U.

Tous mes amis savent que j'avais conservé mon estime aux camarades Mazier, Le Foll et ceux qui travaillent avec eux au sein du P.S.U. Si j'étais resté à la S.F.I.O., c'est que je croyais possible, dans ce parti, un retour à la vraie doctrine socialiste, et à une politique efficace de collaboration loyale avec toutes les autres forces de gauche. Ce fut d'ailleurs le sens de mon action lors des cantonales de 1964 où je fus au deuxième tour le candidat de l'Union de la gauche. Je peux bien dire, au surplus, qu'il n'y a jamais eu, à Lannion, de difficultés entre les diverses tendances socialistes, et ce n'est sûrement pas mon vieil ami Thos qui me démentira.

Depuis quelque temps, j'ai partagé l'inquiétude de nombreux camarades, quant à l'orientation de la S.F.I.O., les contacts de Guy Mollet avec Pinay ; ses divergences avec Defferre, les divisions actuelles, m'ont laissé une impression de malaise et d'irritation.

Au contraire, j'ai apprécié l'attitude du P.S.U. lors des présidentielles, ses efforts pour obtenir un accord sur un programme, ses réserves sur les conditions où fut lancée la candidature Mitterrand, puis ensuite son engagement total dans la campagne de la gauche.

Sur le plan départemental, j'ai suivi depuis plusieurs années avec intérêt le travail du P.S.U. en faveur de l'unité, dans un large esprit de tolérance, envisageant dans une op-

tique neuve la collaboration avec les travailleurs de toutes origines. L'efficacité de son action à Saint-Brieuc, en particulier, a finalement entraîné la section S.F.I.O., longtemps hostile. J'ajouterais que je partage entièrement le jugement porté par Yves Le Foll, il y a quelques jours, au conseil général, sur la politique de M. Pleven au sein de cette assemblée. Celui-ci n'a jamais envisagé, depuis des années, la moindre réalisation concrète en faveur des villes en expansion dans le département et le cas de Lannion présente à cet égard des analogies certaines avec celui de Saint-Brieuc. C'est la raison pour laquelle je me suis abstenu lors du vote du budget départemental. J'ai donc décidé d'apporter ma collaboration à l'équipe dynamique et sympathique du P.S.U. Je souhaite que cette décision ne soulève aucune polémique avec quiconque, car j'espère bien conserver avec les camarades de la S.F.I.O. des relations aussi amicales que par le passé.

Pierre Jagoret, conseiller général du canton de Lannion.

## Lot : Roger Ollivier adhère au P.S.U.

Roger Ollivier, ancien secrétaire de la Fédération S.F.I.O. du Lot, vient d'adhérer au P.S.U. Il est décidé à y militer activement.

Les amis qui désirent se mettre en contact avec lui peuvent lui écrire à Playnou par Pradines.

## CASTRES : 7 nouvelles adhésions

Castres (Tarn). — La section a eu la joie, pour sa première réunion, de l'année, d'enregistrer 7 adhésions (2 agriculteurs et 5 travailleurs syndiqués). Bravo !

D'autres réunions sont prévues avec la participation de sympathisants et discussion sur le contre-plan.

## Reprise des cartes

La 20<sup>e</sup> section de Paris du P.S.U. organise une réunion de reprise des cartes, qui aura lieu le samedi 29 janvier, à 17 h 30, à la Maison des Jeunes, 46, rue Louis-Lumière.

Projection du film inédit « Sucre amer » ou « Comment on devient député à la Réunion ».

Un large échange de vues sera ouvert, animé par Georges Servet, membre du Bureau national du P.S.U.

La 6<sup>e</sup> section de Paris du P.S.U. organise le vendredi 28 janvier, à 20 h 45, une réunion de reprise des cartes.

Elle aura lieu salle C, 44, rue de Rennes, avec projection du court métrage « Sucre amer » et un débat mené par Gilles Martinet, secrétaire national adjoint du P.S.U., sur le thème : « La gauche après les élections présidentielles ».

## Réunions du P.S.U.

Samedi 29 janvier  
ANNEMASSE. — Congrès fédéral de la Haute-Savoie, avec la participation de Marc Heurgon.

LYON. — Réunion fédérale sur « Les voies de passage au socialisme », avec la participation de Jean-Marie Vincent.

Samedi 29 et dimanche 30 janvier  
LIMOGES. — Week-end organisé par les sections étudiantes de Limoges, Poitiers et Clermont-Ferrand, avec la participation de Jean Tercé.

Dimanche 30 janvier  
LYON. — Stage organisé par la section étudiante, avec la participation de Jean-Marie Vincent.

Mercredi 2 février  
BEAUVAIS. — Réunion, avec Marc Heurgon.

## Grenoble : Serge Mallet devant les E.S.U.

GRENOBLE. — Serge Mallet a tenu une réunion sur « la Gauche et l'Europe », avec trente étudiants.

Une journée d'études sur « le Gaullisme et la classe ouvrière » a réuni vingt étudiants.

## Nécrologie

Notre camarade Georges Gontcharoff, secrétaire fédéral de la Fédération de la Seine-Banlieue, vient d'avoir la douleur de perdre son père décédé le 22 janvier, à l'âge de 63 ans, en son domicile, 17, rue Ambroise-Paré, à Colombes (Seine).

Que lui-même et sa famille trouvent ici les sincères condoléances de tous les camarades du parti.

Notre camarade Paul Massuyeu est mort brutalement vendredi dernier, à 75 ans. Militant socialiste et syndicaliste (il était encore, en décembre, l'un des meilleurs militants de la section), il est toujours resté fidèle à son idéal.

Cheminot, il fut exclu du « réseau Ouest » à la suite d'une grève, à cause de son action syndicale. Réintégré quinze ans après, il continua son action, notamment à Nanterre, à la S.F.I.O., puis au P.S.U. Tous ses camarades, profondément émus, transmettent à sa famille leurs sincères condoléances.

Jacques Brisset, membre du Bureau fédéral des Vosges, vient de disparaître, enlevé par une terrible maladie, à l'âge de 32 ans. Professeur au lycée technique d'Epinal, secrétaire départemental du S.N.E.T., entré au P.S.A. en 1959, Jacques Brisset fut un militant exemplaire et un infatigable animateur ; les militants du P.S.U. garderont un souvenir ému de celui qui parcourait en tous sens le département pour relancer une section ici, encourager des hésitants ailleurs, dire à tous la foi qu'il avait dans la victoire du socialisme. En octobre dernier, Jacques Brisset représentait encore sa Fédération à notre Conseil national.

La Fédération des Vosges, le Secrétariat national du P.S.U. s'inclinent douloureusement devant la mémoire de ce camarade et devant la peine immense de Mme Brisset et de ses quatre enfants à qui ils expriment leur respectueuse et très profonde sympathie.



## HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS

complète en 7 volumes illustrés

avec, sans supplément, le tome VII augmenté et mis à jour fin 1965

Batailles, traités, biographies royales, grandeur et décadence des Etats, forment la trame de l'Histoire traditionnelle. Mais combien plus passionnante est l'Histoire de l'Homme : décor de la vie quotidienne, progrès des techniques, évolution des idées, des mœurs et des rapports sociaux. Tel est l'objet de l'HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS, publiée par les célèbres PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, groupant pour cette gigantesque synthèse, sous la direction de l'Inspecteur Général Maurice Crouzet, les maîtres les plus éminents de la Sorbonne. Embrassant toutes les sociétés, toutes les époques, cette grande œuvre a la valeur scientifique des meilleures Histoires universelles, mais infiniment plus d'attrait et indispensable aux professeurs et aux étudiants, elle offre à tous les publics une lecture facile et passionnante. Cet attrait est encore accru par une illustration merveilleusement vivante qui ressuscite à nos yeux le passé (336 planches hors-texte 200 cartes et plans) et par une présentation digne des plus belles bibliothèques : chaque volume 18,5 x 23,5 cm de 600 à 820 pages imprimé sur alfa, est relié pleine toile, fers spéciaux 2 tons sous jaquette en couleurs laquées.

La collection complète des 7 volumes, est offerte par la librairie PILOTE aux conditions exceptionnelles suivantes : 12 mensualités de 36 F ou 3 versements de 135 F ou 390 F comptant, sans aucune majoration, malgré l'augmentation de prix prévue pour le septième volume dont une nouvelle édition, mise à jour au 31 décembre 1965 et considérablement augmentée (environ 58 pages), est actuellement sous presse. Vous pouvez ainsi, grâce au bon ci-dessous, recevoir immédiatement pour examen les 6 premiers volumes, franco de port et d'emballage, et avec le droit de retour qui vous permettra, si vous étiez déçu, de les renvoyer avant 5 jours, dans leur emballage d'origine. Si, comme nous en sommes persuadés, vous conservez ces 6 volumes, vous recevrez dans un mois environ, le nouveau tome VII, enrichi de nombreux aperçus sur l'évolution politique et sociale de ces dernières années et vous n'aurez, malgré l'augmentation du prix de ce volume, aucun supplément à payer. Cette facilité ne pouvant vous être accordée que pendant 15 jours, il n'y a pour vous que des avantages à mettre, dès aujourd'hui, à la poste le bon ci-dessous puisque le droit de retour élimine pour vous tout risque.

**BON** à adresser à la Librairie PILOTE 22, rue de Grenelle PARIS 7<sup>e</sup>. Veuillez m'adresser pour examen les 6 premiers tomes de l'HISTOIRE GÉNÉRALE DES CIVILISATIONS. Si je ne vous les renvoie pas dans les 5 jours, dans leur emballage d'origine, je vous réglerai  390 F comptant  en 3 mensualités de 135 F  en 12 mensualités de 36 F, et vous m'adresserez, dès parution, le tome VII revu et augmenté sans supplément de prix.

Nom..... Profession.....  
Adresse.....  
N° de C.C.P. ou bancaire..... Signature.....

# L'AFFAIRE...

Quel succès magnifique remporta ce meeting de la Mutualité ! Il marquera une date importante dans l'histoire de la gauche française. Et nous devons nous féliciter de cette initiative du P.S.U. qui permit aux partis politiques de la gauche de l'organiser en commun.

Ainsi, d'une manière spectaculaire avons-nous pu rassembler tous ceux qui hier avaient combattu pour le candidat unique de la gauche.

Sur l'affaire Ben Barka, tout a été dit, et nous n'avons rien à ajouter aux expo-

sés que nous relatons en page centrale de ce numéro.

Ce qui importe, c'est l'engagement solennel pris par le peuple de Paris de ne pas cesser son action jusqu'à ce que la vérité soit connue et la justice faite ; ce qui compte, c'est la volonté qui anime les forces populaires de rétablir une République honnête.

Ne pas tolérer demain les scandaleux agissements actuels et garantir à tous les citoyens le respect de la loi et de l'homme est un devoir pour nous tous

qui combattons le gaullisme et ses séquelles.

Cet appel aux peuples du monde pour leur dire combien nous ressentons douloureusement l'atteinte qui a été faite à l'honneur et à la générosité de notre pays sera, nous le souhaitons ardemment, entendu.

Ce soir, les hommes de gauche ont retrouvé les plus nobles et les plus vertueux accents qui inspirèrent les luttes de leurs pères pour la conquête de leur liberté.

T. S.

## Ben Barka et le P.S.U.

*Dans son premier numéro, le 9 avril 1960, Tribune Socialiste, rendant compte du congrès de création du P.S.U., relatait l'intervention faite par le camarade Ben Barka, au nom de l'Union nationale*

*des Forces Populaires, le grand parti de gauche marocain. Nous reproduisons ci-dessous son message, rappelant ainsi les liens d'amitié qui unissait notre Parti au leader marocain.*

Chers camarades,

Je voudrais tout d'abord vous exprimer, au nom de l'Union nationale des Forces Populaires du Maroc, notre satisfaction de la création en France du Parti Socialiste Unifié. Je tiens aussi à vous dire la joie et la gratitude de mes amis marocains à l'égard d'hommes comme Edouard Depreux, Gilles Martinet, Claude Bourdet, Alain Savary, et je m'excuse de ne citer que ces quelques noms parmi tous ceux d'en-

tre vous qui ont apporté leur appui à notre peuple pendant sa lutte pour son indépendance.

Nous aussi, nous avons créé notre Union nationale contre l'action dissolvante de la réaction. Nous aussi nous avons abandonné les vieilles structures du Parti de l'Istiqlal pour pouvoir donner à notre indépendance un contenu de progrès et de démocratie.

Il nous faut, en effet, traduire

la libération du Maroc par une libération de chaque Marocain. Cette libération populaire sera le fruit d'une longue lutte quotidienne qu'il nous faut mener à la base, au sein des masses ouvrières et paysannes.

Cette lutte doit être menée non seulement à l'échelon national marocain, mais aussi sur le plan africain, car il faut que dans cette Afrique nouvelle qui se bâtit, la libération nationale ne se traduise pas par une régres-

sion. Pour nous, l'indépendance doit se traduire par un mieux-être des peuples d'Afrique.

Pour cette lutte nous avons besoin de la solidarité des autres peuples d'Europe et du monde. C'est pourquoi la naissance du P.S.U. provoque de grands espoirs au Maroc, car nous désirons pouvoir compter en France sur toutes les forces de progrès.

Nous vous souhaitons, chers camarades du Parti Socialiste Unifié, un plein succès.

## Grenoble :

# Un acte important

L'appel lancé en commun par diverses personnalités pour la Rencontre socialiste de Grenoble représente un acte important. Les signataires viennent d'horizons différents, et ils peuvent diverger sur les choix tactiques de l'heure, mais ils sont tous persuadés qu'une victoire durable de la gauche implique un profond renouvellement de son visage. Ils sont tous d'accord pour penser qu'on ne battra le gaullisme qu'en lui opposant

des propositions de programme précises, capables d'ouvrir la voie au socialisme, et non une simple alternative démocratique.

La Rencontre de Grenoble doit se traduire par un travail de recherche sur le fond. C'est assez dire qu'elle ne sera pas une manifestation tactique ni la relance d'une nouvelle opération type Monsieur X, ni l'antichambre de la « Petite Fédération », mais bien la contribution

des hommes de la gauche nouvelle à une union de toute la gauche capable de déboucher sur la victoire.

C'est, rappelons-le, notre travail au P.S.U., tel que le dernier Comité politique national nous y a engagés.

Déjà le dialogue s'ouvre avec le P.C. La semaine prochaine, d'autres conversations seront proposées, toujours sur la base de la recherche d'un programme commun.

(Voir l'appel p. 12.)

## GOUVERNEMENT

## Pompidou en difficulté

Ce qui est curieux, c'est le silence de M. Pompidou.

Que penser, en effet, d'un président du Conseil qui a sous son autorité le S.D.E.C.E. et qui, par conséquent, est informé chaque matin par les notes dites de synthèse de toutes les « informations secrètes » jugées importantes pour la « sécurité » de l'Etat ?

Que penser ? Sinon qu'il tient bien en main son service et qu'il a été mis au courant des renseignements obtenus sur l'affaire Ben Barka.

Or le dernier Conseil des ministres a pris des mesures disciplinaires contre le S.D.E.C.E. Son directeur, le général Jacquier, est remercié. Un de ses agents est relevé provisoirement de ses fonctions : le commandant Leroy.

On ne peut mieux dire que ce service s'est montré incompetent ou léger, qu'il a une part de responsabilité dans cette ténébreuse affaire. En un mot, qu'il a failli à sa mission.

On le rattache, de plus, au ministère des Armées, ce qui est un désaveu personnel au Premier ministre qui en était le premier responsable.

Et M. Pompidou se tait, acceptant, sans mot dire, cette « gifle » de son propre gouvernement.

N'est-ce pas étrange... et infiniment inquiétant. Tout se passe comme si, déjà, à l'intérieur du gou-

vernement commençait le règlement de comptes entre Debré et Pompidou.

Debré profitant de ce « climat » pour marquer des points contre Pompidou et prendre plusieurs longueurs d'avance dans l'estime du général. Ce qui expliquerait le rapport confidentiel qu'il fit vers le 15 novembre à de Gaulle et qui apprit à ce dernier que Frey avait menti en affirmant « qu'aucun policier français » n'était compromis.

Et ce n'est pas la répétition par Pompidou que le gouvernement n'utilise pas de « services de police parallèles » qui nous en fera douter. Il est subtil, en effet, de dire « le gouvernement dément » puisque ces services sont notamment connus comme relevant de M. Foccart, qui n'est pas, c'est vrai, membre du gouvernement. Mais là encore, avouez que cela sent le règlement de comptes entre « féaux » du général-président.

Ce dernier a certainement été pris pour « une bille », comme il l'aurait reconnu, mais l'influence nous a déjà prouvé que le général de Gaulle ne soutenait ceux qui le servent que lorsqu'ils réussissent. Bien entendu, s'ils échouent, son honnêteté se révolte. D'autant plus cette fois qu'il a nettement l'impression d'avoir été « mené en bateau ! » Le zèle de ses amis ayant buté sur quelques impondérables... y compris sur l'action de plusieurs journalistes faisant courageusement leur métier.

liens. Que l'écart entre le prix du blé français et les cours mondiaux est de 20 F au quintal et que l'exportation de blé hors de la Communauté entraîne le soutien du Trésor français : au cours des années 63-64, la France a, de la sorte, exporté 76 p. 100 de son blé hors de la C.E.E. Qu'il serait préférable d'orienter l'agriculture française vers la production des bovins, par exemple.

De toute façon, le retard pris depuis six mois dans la discussion nous apportera de graves inconvénients, du fait de l'ajournement de réalisations prévues pour 1965 (fixation des règlements sur le sucre, les oléagineux, la viande bovine, le lait). Les négociations tarifaires du Kennedy-Round et du Marché commun industriel sont également bloquées.

## Pas de plan de rechange

De Gaulle, comme on l'affirme quelquefois, aurait-il rompu pour permettre une concentration suffisante des principales industries françaises ? Effectivement en 1980, 700 entreprises géantes contrôleront 60 p. 100 de la production mondiale.

En Italie, après la fusion Montecatini-Edison, on parle de celle de la Snia avec Viscosa. En Allemagne, après les chantiers navals, on espère l'intégration de deux groupes gigantesques de l'industrie.

Face à ces firmes étrangères, les groupes français ne font pas encore le poids. Certes, on parle de la fusion Citroën-Peugeot, de deux firmes du textile, et d'un regroupement entre diverses banques.

La concentration de la production et l'unification des marchés peuvent-elles échapper aux contradictions du capitalisme et sont-elles en conséquence, à l'origine immédiate de la crise du 30 juin ?

Ou bien plutôt, la crise n'est-elle pas plutôt fondamentalement politique ?

De Gaulle espérait, peut-être, qu'après le 30 juin, le front des cinq autres pays de la C.E.E. ne serait pas aussi solide.

Les entretiens bi-latéraux, l'abaissement de 10 p. 100 des tarifs douaniers intracommunautaires n'ont pas suffi.

En fait, rien n'a craqué. En Italie, on ne pardonne pas à ce M. Colombo sa souplesse lors de la discussion des 17 et 18 janvier. On est, en fait, en pleine crise ministérielle, et aussi très vulnérable. En Hollande, on a toujours sur le cœur le refus opposé par la France à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Ce qui faisait dire à M. Hallstein : « Cette crise est une crise de confiance, et c'est cela qui la rend grave ».

En Allemagne, on se sent très fort, suffisamment même pour affronter les trusts d'outre-Atlantique. Le traité franco-allemand est loin. On préfère coller au char américain : l'armement atomique est peut-être au bout.

A cela de Gaulle oppose ses différends avec les Etats-Unis, qu'il espère « coincer » lors des discussions sur l'O.T.A.N. Il monte en épingle ses rapports avec les pays de l'Est ; mais en freinant la progression de l'unité européenne, il repousse l'Allemagne vers les Etats-Unis.

Autant dire que le gaullisme, dans cette crise de la C.E.E., n'a pas de plan de rechange. Savoir qu'un certain nombre de nos partenaires sont dans le même cas, n'est pas une consolation.

Décidément, l'hiver continue.

Lucien Lapierre.

## INFORMATION

## 8 h. 30 le commentaire de...

Claude Terrien est mort. L'hommage de tous ceux qui l'ont connu se réfère à son honnêteté et à son objectivité qui sont les deux qualités principales du journaliste. Nous nous y associerons, gardant le souvenir d'un ami fidèle. Nous savions que personnellement il manifestait sa sympathie à une certaine forme de gaullisme dont il regrettait souvent que les actions s'éloignent des intentions. Mais il savait analyser les faits avec une telle intelligence que ses

commentaires nous amenaient à mieux approfondir les « faits d'actualité », à en découvrir les lignes principales. Et, toujours, il savait y mettre cet accent humain fait du respect de l'homme et des convictions de ses interlocuteurs.

Avec lui s'éteint un style de commentateur politique. On fera autre chose, mais rien ne sera pareil.

H. P.

## MARCHÉ COMMUN

## L'hibernation

L'entraite est-il terminé ? Le 19 janvier 1966, M. Couve de Murville n'avait pas plus le sourire qu'au soir du 30 juin 1965. Question d'habitude, sans doute ?

Officiellement, à Bruxelles, de Gaulle avait fait rompre pour une seule raison : il n'était pas satisfait du mode de financement de la politique agricole commune.

La question politique était néanmoins sous-jacente : la troisième étape du Marché commun fixait au 1<sup>er</sup> janvier 1966, aux termes du traité de Rome, une modification importante du fonctionnement de la Communauté. Après cette date, les décisions devaient être prises, en effet, à la majorité qualifiée, et non plus à l'unanimité.

Voyant s'enfuir son droit de veto, le Président de la République claqua la porte et houspilla fortement la Commission exécutive de la Communauté qui avait tenté de profiter de l'occasion pour faire admettre le principe de la supra-nationalité. Il ne serait pas dit qu'une institution « apatride » imposât des mesures économiques à la France !

Pourtant, six mois et demi après le grand choc, les six ministres des Affaires étrangères des pays du Marché commun se sont retrouvés autour

d'une table : non plus à Bruxelles, mais à Luxembourg.

Il y a, tout de même, des spectres qu'il vaut mieux qu'on tue !

Rien n'a été compromis définitivement (qui oserait ?) : on a pris date pour les 28 et 29 janvier.

Mais on est toujours sur la corde raide.

Après la rupture de juin et durant toute la campagne des « présidentielles », le slogan du pouvoir a été simple : « C'est pour l'agriculture française que la France se bat. » On ajoutait : « Si nous avons rompu, c'est pour l'unique raison que nos cinq partenaires n'ont pas respecté les engagements pris concernant les marchés agricoles ».

Couve de Murville renchérisait : « Nous ne pouvons accepter de nous laisser entraîner à fixer des prix agricoles en hausse, sans savoir comment la politique commune sera financée. »

Effectivement, nos exportations agricoles ont augmenté de 253 p. 100 en direction des pays du Marché commun depuis son avènement. En 1964, la France a vendu dans la C.E.E. près du quart de ses céréales exportées et plus du tiers de ses exportations agricoles totales. On oublie, toutefois, de signaler que nous produisons beaucoup trop de produits céréa-



(Photo A.F.P.)

La délégation française (ci-dessus) : Après un retard de plus de six mois...

## SERVICE MILITAIRE

## Mauvaise volonté ou coopération

A l'occasion de la réforme du service militaire, on parle beaucoup de la coopération technique et culturelle avec les pays ex-colonisés où « les jeunes peuvent accomplir leurs obligations militaires tout en se consacrant à des tâches civiles ». Mais l'opinion est moins bien informée sur les possibilités offertes à ceux qui désirent servir dans la coopération.

En effet, si les étudiants très spécialisés (ex. : agronomie) sont pris assez facilement ainsi que les instituteurs en général, les autres (ex. : Droit ou Lettres), pourtant fort capables de rendre d'appréciables services à l'enseignement, se voient aux prises avec une mauvaise volonté caractérisée.

L'étudiant doit d'abord triompher d'un véritable labyrinthe administratif pour savoir à quel bureau s'adresser, se voyant renvoyé du Haut Commissariat à la Jeunesse à l'Education nationale ou aux Affaires algériennes ou au Quai d'Orsay ou encore au ministère de la Coopération à l'intérieur duquel il y a plusieurs départements qui s'intéressent à la question, et sans qu'une coordination existe entre ces divers services.

Les lettres restent le plus souvent sans réponse.

Les conseils donnés, lorsqu'on a enfin pu joindre les services compétents, équivalent pratiquement à des fins de

non-recevoir : avant le service militaire, on se voit conseiller d'attendre l'incorporation, alors qu'après celle-ci non seulement l'armée enterre la demande, mais encore le service « conseiller » fait savoir qu'il est trop tard parce qu'il fallait faire une demande avant le départ au service militaire !

De plus, de véritables scandales sont à déplorer : l'an dernier, un groupe d'étudiants prêts à partir (ayant ainsi pris leurs dispositions pour dix-huit mois et, dans certains cas, résilié leur sursis) se sont vu signifier, au moment de leur embarquement pour l'Afrique, l'annulation de celui-ci. Le cas se serait reproduit cette année, en septembre, et les ministères interrogés refusent de donner une raison et se renvoient les responsabilités.

Le plus souvent un moyen reste à la disposition de ceux qui ne peuvent triompher seuls de ces difficultés : le « piston ». C'est, en tout cas, le moyen conseillé par les militaires qui veulent bien s'intéresser aux cas qui leur sont soumis.

Au moment où le service militaire va faire une place plus grande à la prétendue sélection, il serait utile que le système de la coopération soit organisé de manière à utiliser les compétences dans un véritable esprit de justice.

PIERRE ROUANET

dédicacera, le mercredi 2 février 1966, son livre

MENDES FRANCE AU POUVOIR (54-55)

(Robert Laffont, Editeur)

à l'Elysée-Store, 79, avenue des Champs-Élysées (18 à 20 heures).

Pierre Mendès France, ancien Président du Conseil, assistera à cette manifestation.

## Un point d'histoire

Le Monde du 26 janvier 1966, commentant l'émission télévisée « Face à Face », au cours de laquelle Guy Mollet subissait l'assaut (et ce terme dépeint bien l'atmosphère du débat qui ressemblait plus à un tribunal qu'à une tribune) de quatre journalistes, cite les propos suivants du secrétaire général de la S.F.I.O.

« Le leader socialiste indique qu'il est devenu président du Conseil après que M. Mendès-France eut refusé ce poste. »

Le Monde note en commentaire que « c'est la première fois, semble-t-il, qu'il est fait état du refus de M. Mendès-France d'être président du Conseil au lendemain des élections législatives du 2 janvier 1956 ».

Je voudrais personnellement rectifier ces propos. J'ai vécu près du président Mendès-France les différents épisodes de cette époque politique. Je voudrais les rappeler ici :

A aucun moment, ni Guy Mollet ni le président Coty n'ont mis Mendès-France devant une telle demande, face à de telles responsabilités.

La vérité est autre.

Au lendemain des élections, il y eut effectivement une entrevue entre Mendès-France et Guy Mollet. On commenta les résultats du scrutin, déplorant qu'ils n'aient pas été aussi favorables qu'on l'eût souhaité (le nombre des élus, du fait de la loi électorale, n'était pas en proportion du nombre de voix gagnées). On se préoccupa de l'évolution inquiétante de la situation algérienne. Enfin, les deux chefs de parti envisagèrent la constitution du nouveau gouvernement, dont de toute manière l'initiative appartenait au président Coty. Ils tombèrent d'accord sur la nécessité de mener une action énergique en Algérie en vue de parvenir à la fin du conflit.

Dans cette perspective, il leur apparut important d'obtenir l'appui de formations — telles que le M.R.P. — qui, durant la campagne électorale, s'étaient prononcées dans ce sens. Il leur apparut difficile que Mendès-France obtienne ce soutien.

Ils envisagèrent alors les deux hypothèses de la direction du gouvernement par Mendès-France ou par Guy Mollet, celui-ci paraissant avoir plus de chances d'obtenir le soutien du M.R.P.

Les deux hommes décidèrent alors de surseoir à toute décision et de réfléchir au problème pendant quelques jours.

Mendès-France s'absenta alors de Paris. Guy Mollet, pendant ce temps, assista à un conseil national de la S.F.I.O. réuni à Puteaux.

Ce conseil national marqua sa profonde satisfaction de voir la S.F.I.O. devenir le premier parti par le nombre de la coalition électorale, et les congressistes donnèrent mandat à leurs représentants de revendiquer le pouvoir pour un gouvernement à direction socialiste.

Guy Mollet fut très impressionné par ce conseil national et l'euphorie qui en émanait. Il parut alors bien moins hésitant dans ses réflexions politiques.

D'autant plus que, observateurs attentifs de ce conseil national, le M.R.P. et les indépendants ne perdaient pas leur temps. Ils faisaient le siège de l'Élysée.

A ce moment-là, je fus convoqué par le directeur de cabinet de René Coty. Celui-ci me fit part des hésitations du président Coty, de l'hospitalité du M.R.P. à une présidence de Mendès-France, de leur préférence pour un président du Conseil socialiste. Il me pria d'en informer le président Mendès-France et me confirma par la suite téléphoniquement, à l'Assemblée nationale, que le président Coty « se montrait fort ému des inscriptions racistes qui commençaient à couvrir les murs ».

Quelques jours après, Guy Mollet était convoqué à l'Élysée, officiellement pressenti et acceptait de se présenter à l'investiture de l'Assemblée nationale qui la lui accorda (1).

Je rappellerai que peu de jours après, le journal du parti radical, *L'Information*, faisait le point sur les faits précités et que *Le Monde* en informait ses lecteurs.

Harris PUISAIS.

(1) Il est bon de rappeler qu'au cours de ces années l'adoption d'une politique libérale en Algérie ne posait pas de problème particulier au niveau parlementaire. Du reste, Guy Mollet devait obtenir l'investiture sur une déclaration qui allait dans ce sens. C'est au niveau de l'exécutif qu'une autre politique, allant à l'inverse de telles intentions fut finalement décidée et appliquée.

bre de la commission idéologique, a soumis au contraire la politique des fronts populaires à une critique serrée, montrant qu'il n'y a pas de transformation possible d'une lutte à objectifs démocratiques limités en lutte socialiste, si n'est pas présente dans les organisations ouvrières la volonté de passer au fur et à mesure du développement des actions à des objectifs de plus en plus avancés. A propos du front populaire français, Magri a écrit ces lignes significati-

le mouvement de masse se fût désagrégé dans le découragement jusqu'à ce que l'appareil bureaucratique militaire et les forces modérées eussent repris le contrôle des centres de pouvoir, jusqu'à ce que la révolution espagnole eût fini étouffée par l'intervention allemande et italienne. Il suffit de rappeler les étapes de cette crise, de repenser aux hésitations dans lesquelles elle fut vécue par la gauche française pour voir la marque des faiblesses du frontisme dont nous avons parlé : la pusillanimité paralysante de l'aile social-démocrate et aussi la façon dont les communistes se complurent à séparer le présent du futur, à éluder un débat sur les choix pressants à effectuer en matière de politique économique.»

Bien entendu, ces divergences sur le front populaire se retrouvent à propos des appréciations à porter sur les fronts nationaux de la période de la Libération (1943-1945) et à propos du centre-gauche actuel. La direction a tendance à penser que l'objectif devrait être un meilleur centre-gauche alors que la gauche du parti (Ingrao, Reichlin, Pintor) demande que soient recherchés les points de rupture du système politique et économique à travers l'application d'un programme de transition au socialisme. Dans la tribune de discussion ouverte dans l'hebdomadaire « Rinascenta », Amendola et Magri se sont de nouveau affrontés à ce sujet et ce qui est intéressant ont fait référence aux élections présidentielles françaises. Alors qu'Amendola se félicitait du rassemblement démocratique opéré autour de Mitterrand, y voyant la promesse de grandes luttes, Magri, lui, notait que le programme de la coalition était étrié et surtout qu'il ne formait pas un tout organique, articulé, indiquant les lignes essentielles de concentration des efforts contre le régime capitaliste. Sur cette base, une mobilisation réelle des masses ne lui paraissait pas vraisemblable.

Arrivé à ce niveau, le débat ne peut manquer de s'approfondir et cela explique sans doute la réaction de crainte et de prudence qui a été celle de Longo et de ses amis (Pajetta, Alicata) : limiter la discussion à l'avenir et accuser la gauche du fractionnement. On s'attend d'ailleurs à ce qu'à la suite du congrès beaucoup de membres de la gauche soient écartés des fonctions qu'ils occupaient jusqu'alors. Faut-il alors prévoir un congrès négatif, marqué par l'immobilisme ? Nous ne le pensons pas, car les divergences auront l'occasion de s'exprimer publiquement. Ce seul fait suffira à donner beaucoup d'intérêt à ce congrès.

J.-M. Vincent.



(Photo A.D.P.)  
G. AMENDOLA : Un défenseur décidé des Fronts populaires.

ves : « Face à des obstacles qui exigeaient des mesures très radicales, un programme organique, une volonté politique claire, le gouvernement Blum non seulement fut vaincu, mais l'on peut même dire qu'il n'a pas engagé la bataille. Il ne cessa d'ajourner ses décisions, il laissa pourrir la situation, jusqu'à ce que

## ITALIE

### Le congrès du parti communiste

Le XI<sup>e</sup> Congrès du P.C.I. qui s'ouvre cette semaine n'est pas seulement un événement italien. Il concerne très directement tout le mouvement ouvrier d'Europe occidentale, parce que le P.C.I. s'est révélé être le parti communiste le plus sensible à la nécessité d'un renouvellement des objectifs et des méthodes de lutte dans les pays capitalistes avancés.

C'est de lui que sont venues les attaques les plus nettes contre le passé stalinien, contre le sectarisme dans la pratique des alliances, etc. Pourtant il ne faut pas s'attendre à des miracles, c'est-à-dire à des bouleversements d'envergure, pour ce congrès. Au contraire, selon toute vraisemblance, il marquera un certain raidissement devant les mises en question de l'orientation politique suivie par le parti depuis vingt ans.

C'est qu'en effet la critique du passé s'est développée de façon très divergente au sein de la direction du parti et parmi un groupe plus périphérique d'intellectuels et de syndicalistes. Le noyau fondamental de la direction était surtout préoccupé de se désolidariser des crimes du stalinisme, de manifester son rejet du dogmatisme idéologique et de montrer sa volonté de loyauté dans les accords et les alliances, mais il continuait et continue à considérer que la ligne politique suivie depuis 1943, mises à part quelques erreurs tactiques, était fondamentalement juste. A l'opposé, l'aile gauche du parti estime que les fautes de la période stalinienne ne se résument pas à l'immobilisme au parti d'un monolithisme bureaucratique ou à l'introduction de différentes formes de terrorisme idéologique. Elle affirme que le stalinisme a eu pour effet principal

d'orienter le parti vers des choix stratégiques erronés, en particulier vers une ligne à peu près pure de rénovation démocratique.

Récemment, ces différences fondamentales sont apparues très clairement dans un débat engagé sur la politique des fronts populaires dans la revue théorique du parti « Critica marxista » (publié depuis en partie dans « Les Temps modernes » de janvier). D'un côté, Giorgio Amendola, que l'on regarde en général comme le leader de l'aile droite, a fait l'apologie du VII<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste (1935), concluant de façon significative : « Mais l'on ne peut rechercher dans la politique des fronts populaires les raisons des difficultés rencontrées au cours des vingt dernières années, en la présentant comme une politique qui aurait détourné le mouvement ouvrier des pays capitalistes de l'objectif du socialisme. Il faut plutôt se demander comment, dans les méandres de la guerre froide, on s'est éloigné de la plate-forme unitaire, en raison des répercussions qu'eurent au sein des pays capitalistes les progrès du socialisme. Il faut plutôt se demander comment le caractère national, autonome, démocratique et populaire — que la politique du VII<sup>e</sup> Congrès avait prôné pour l'action des partis communistes — s'est peu à peu atténué jusqu'à disparaître dans un retour aux positions dogmatiques et sectaires. Il faut plutôt se demander comment s'est affaiblie la conscience — qui était au centre de la politique du VII<sup>e</sup> Congrès — des liens indissolubles entre la lutte pour la démocratie et la lutte pour le socialisme. »

De l'autre côté, Lucio Magri, mem-

### Le M.C.A.A. pour la paix au Vietnam



(Photo Kagan.)

Le 22 janvier 1966, des membres de la Fédération parisienne du M.C.A.A. ont manifesté, dans le calme et la dignité, leur désir de voir s'instaurer au Vietnam une paix durable basée sur l'autodétermination du peuple vietnamien.

Dans une lettre à l'ambassade des Etats-Unis, le M.C.A.A. « veut espérer que les bombardements et les

combats ne reprendront pas après la trêve du Têt, et que, bien au contraire, celle-ci sera le prélude à des négociations avec le F.N.L.

« La poursuite de la guerre, outre qu'elle viendrait accroître encore le nombre d'innocentes victimes, risquerait, par le jeu de l'escalade, d'entraîner un conflit thermo-nucléaire généralisé. »

**Affaire  
BEN  
BARKA**

**LE PEUPLE DE PARIS  
le châtimement de tous les c**

Dès 20 heures, mardi soir, la salle de la Mutualité était comble et, déjà, à l'extérieur, se groupaient, enthousiastes, les premières des plusieurs milliers de personnes (10.000 environ) dont la plupart ne purent entrer. A l'intérieur, pendant ce temps, on attendait fiévreusement les orateurs. Une immense ovation, des applaudissements prolongés et scandés accueillirent Gilles Martinet, Waldeck Rochet, Claude Fuzier, arrivant à la tribune. A toutes les issues, se pressaient des centaines de Parisiens. On vit même, à la grande joie des photographes, quelques gymnastes émérites se glisser au-dessus des cloisons pour parvenir à des places avidement convoitées.

Devant les journalistes américains médusés, cinq mille personnes se levèrent, acclamant l'arrivée de François Mitterrand.

A de nombreuses reprises, la foule interrompit les discours des orateurs par des slogans scandés sans fin : « Unité, unité » ou « Frey assassin ».

Dans une salle surchargée et frémissante, Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme, prend alors la parole :

« Nous sommes ici pour chercher et vous dire la vérité, cette vérité que l'on tente de nous cacher. Ceux qui sont ici à cette tribune, représentants de toutes les organisations démocratiques, mènent le combat pour que l'honneur de la France ne soit pas souillé par l'assassinat de Mehdi

Marcel Perrin prend ensuite la parole au nom du parti radical et radical-socialiste :

« La gauche française a toujours lutté pour la justice. Notre parti est né de l'affaire Dreyfus. Là aussi la raison d'Etat avait permis que soit couverte la faute des militaires. Tout l'appareil de l'Etat en sortit éclaboussé de honte.

Dans une véritable démocratie, l'honneur de l'Etat commande que justice soit rendue, prompte et complète.

Il y a trois mois, Mehdi Ben Barka, confiant en notre hospitalité, a été arrêté par deux policiers français et livré aux Marocains.

En Grande-Bretagne, au moment de l'affaire Profumo, pas un conservateur n'a cherché à couvrir le ministre compromis. Dans l'affaire Ben Barka, il est inadmissible que les complicités des « coups » passés aient paralysé la justice. Aujourd'hui, les crimes des uns se découvrent, les complicités des autres s'affirment, les démentis officiels s'effondrent.

Le parti radical demande :

- Que soient prises les sanctions les plus sévères contre ceux qui ont pris part au crime et l'ont couvert, quels que soient leur rang et leur fonction.
- Que le Parlement soit totalement informé. »

Claude Fuzier, au nom du parti socialiste S.F.I.O. :

« Nous sommes des milliers ici ce soir parce que Mehdi Ben Barka a disparu. Et partout il est présent plus que jamais parmi nous : il est devenu le symbole de la justice bafouée, la flamme vivante de la honte qui, dans le cœur de chaque homme, accompagne l'injustice. Il rejoint la longue cohorte des assassinés par le monstre des crimes judiciaires, la machinerie des raisons d'Etat.

Nous imaginons Ben Barka, un combattant accoutumé à la clandestinité. Il ne savait pas que le rendez-vous qui lui avait été donné était un rendez-vous avec les truands indicateurs, avec les policiers en service commandé, avec la mort.

La machine était en marche : le corps torturé dans une cave, qui était déjà une tombe. Les hautes personnalités qui savaient tout dormaient sur leurs deux oreilles. Quelques arrestations vite oubliées. Après le 5 décembre, on verrait. Souchon, Voittot, Lopez, Bernier attendent dans leurs cellules, sur la foi des promesses qui leur ont été faites, que l'orage passe.

Aujourd'hui, des millions de Français commencent à savoir, parce que de mensonge en mensonge, chacun se coupe et que les hommes de main commencent à « manger le morceau ».

Quand les Français ont voté le 5 décembre, ils ne savaient pas qu'ils votaient pour le régime de la grande barbouze.

Derrière les façades blanchies par M. Malraux grouille la vermine.

Nous voulons qu'on nous dise ce que le roi, les princes et les barons du régime savaient et pourquoi ils se sont tus.

Nous voulons qu'il ne soit pas per-

mis de dire quelque part dans le monde que la France a laissé salir la France sans réagir.

Nous voulons une commission d'enquête parlementaire. Nous voulons que toutes les organisations démocratiques mettent en commun toutes leurs informations, tous les moyens juridiques pour aider à la vérité.

Nous prenons l'engagement solennel de n'avoir de cesse tant que nous n'aurons pas apporté à Ben Barka, avec le châtimement des coupables, la preuve que la France démocratique a été assez forte pour repousser la violence et l'injustice. »

Robert Ballanger, au nom du parti communiste français, rappelle que dans le leader de l'U.N.F.P. marocaine, c'est aussi le militant anticolonialiste et le président de la conférence « tricontinentale » de La Havane qui a été frappé.

« Lorsque le témoin le plus gênant se suicide dans des conditions qui laissent incrédule, il faut s'interroger sur la gangrène du régime qui commet de telles forfaitures, s'exclame l'orateur, qui met en cause Foccart, le grand patron du S.D.E.C. qui, depuis avril 1965, savait que le général Oufkir projetait l'enlèvement de Ben Barka. Comment ne pas supposer que le gouvernement n'avait pas eu con-

Au dehors, des milliers de personnes, qui n'avaient pu pénétrer dans la salle, criaient des mots d'ordre et attendaient.

Du haut d'une tribune improvisée, Robert Ballanger, Claude Fuzier, Gilles Martinet et Marc Paillet devaient leur adresser quelques paroles très chaleureusement applaudies.

naissance des rapports du S.E.D.E.C. ? Mais le même gouvernement n'a-t-il pas jusqu'ici entretenus des rapports très étroits avec les mouvements les plus réactionnaires d'Afrique ? Robert Ballanger rappelle l'intervention française au Gabon pour sauver le gouvernement M'Ba, le rôle des services français dans le complot de Guinée et les récents coups d'Etat en Afrique noire.

De Gaulle savait aussi ou alors il faudrait admettre que ses ministres lui avaient caché la vérité.

La forfaiture avait certes des motifs électoraux puissants, mais la particularité de ce régime n'est-elle pas de s'appuyer depuis le 13 mai sur les polices parallèles ? De Gaulle ne craint-il pas cette question des an-

ciens comploteurs : « Qui t'a fait roi ? »

L'orateur communiste rappelle que Papon dinait avec Oufkir le lendemain de l'enlèvement et que le 12 novembre, le ministre de l'Intérieur déclarait : « Aucun policier n'est impliqué dans l'affaire Ben Barka. »

L'appareil d'Etat, l'administration, la police sont noyautés. Cette faction est prête à beaucoup de choses pour conserver le pouvoir.

Au nom du P.C. français, Robert Ballanger adresse à l'U.N.F.P. ses sentiments d'affliction et de solidarité profonde, et proclame la nécessité de l'union de toutes les forces de gauche pour éliminer le régime des barbouzes. Une charte commune des partis de gauche doit être mise en place, comprenant la révision constitutionnelle sur la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, l'épuration de la police et la démocratisation de la justice.

Le Parlement doit se réunir en session extraordinaire et le groupe communiste à l'Assemblée nationale a déposé une demande en ce sens.

« Union - action - vigilance sont les mots clés pour le triomphe de la république authentique », conclut l'orateur, qui affirme que la république nouvelle s'appuiera sur le peuple et ses représentants.

François Mitterrand, acclamé à sa montée à la tribune, devait, pendant une heure, prononcer un implacable réquisitoire contre le gouvernement.

Son discours, entrecoupé de nombreux applaudissements et de cris scandés : « Démission Frey », « Démission Foccart », « Démission de Gaulle », « Unité », ne peut se résumer. Nous en avons retenu ici les passages les plus marquants :

« Cette assemblée s'est tenue parce qu'il s'agit de la Justice. Cette foule rassemblée, c'est le peuple qui se lève pour le combat de la République et de la démocratie. »

Après cette introduction, Mitterrand reprend chronologiquement tous les faits de l'affaire Ben Barka, rappelant particulièrement que le 4 novembre, jour du dépôt de candidature de de Gaulle, policiers et ministres qui étaient au courant, avaient décidé que le silence devait être fait.

« Méfions-nous du déroulement actuel de l'affaire : les communiqués, les lettres à la famille, les démarches à la cour de Rabat, ne sont que des diversions et l'affaire sur le plan diplomatique et international a été présentée de telle manière que la réponse était bien celle que l'on attendait.

On attend de nous des révélations, comme si mieux informés que le gouvernement, nous avions des faits



(Photo Kagan.)

Gilles Martinet : Détruire le système politico-policiers.

Ben Barka. L'opposition devant ce scandale énorme demande la réunion du Parlement et la création d'une commission parlementaire chargée de contrôler les agissements de la police. Le général de Gaulle, lui, se contente de charger M. Léon Noël d'une vague réforme. A ce moment, Daniel Mayer salue l'arrivée de François Mitterrand, dont l'entrée soulève des applaudissements nourris, puis rend hommage à la presse française qui a permis dans une grande mesure que le pouvoir n'étouffe l'affaire Ben Barka.

« La vérité, encore la vérité, toute la vérité, voilà ce que demande le peuple français. Il ne se satisfait pas des déclarations embrouillées de ministres ou de députés animateurs clandestins des barbouzes.

« Une certaine mentalité doit disparaître. La justice doit frapper là où sont les responsables.

Puis ce fut le tour de Gilles Martinet de prendre la parole au nom du P.S.U. (Voir ci-contre le texte intégral de l'intervention de Gilles Martinet.)



Ils étaient des milliers qui ne purent entrer.

(Photo Kagan.)

Mutualité :

# EXIGÉ Coupables

nouveaux à apporter dans le débat. Tout est clair ; le pire mensonge serait d'arrêter au niveau administratif une responsabilité qui est politique.

Comment de Gaulle peut-il se sortir de cette alternative : ou bien il était informé et pour ne pas entamer le climat de sa campagne il a préféré le silence, il est solidaire, ou bien il ne savait pas et alors que penser de ses facultés à gouverner notre pays en solitaire... Sept ans ainsi, c'est trop long.

Que de Gaulle fasse au moins la démonstration que son régime, fondé sur son orgueil, s'en va effiloché dans de tristes affaires. Il se doit de laisser à la France la propreté que son peuple exige.

Jusqu'à maintenant, un général a été poussé à la retraite, un truand est mort, un officier en congé, deux inspecteurs de la mondaine en repos, et le premier informateur Lopez en sécurité dans son cachot... Mais ceux qui ont choisi de se taire sont toujours en place, même s'ils sont ministres.

Pompidou a raison quand il dit qu'il n'y a pas de polices parallèles ; désormais elles sont intégrées à la vraie et elles n'en sont pas à leur coup d'essai : hier il y a eu l'empoisonnement de Mounié, à Genève, par un colonel des services secrets français, la détention d'Aubame au Gabon, victime des soldats français.

## A la tribune

Daniel Mayer, président, et François Mitterrand étaient entourés des représentants du parti radical : Luleu, Perrin, Soulié ; du P.S.U. : Depreux, Martinet, Heurgon, Poperen, Puisais ; de la S.F.I.O. : Mollet, Fuzier, Gauthier, Cazelles, P. Bloch, Schmitt ; du P.C. : Waldeck Rochet, Laurent, Ballanger, Guyot, Borker ; de la Convention républicaine : Hernu, Poillet, Estier.

De la même manière, je n'ai pas aimé l'affaire Argoud qui violait les règlements internationaux.

La gauche au pouvoir devra appliquer avec la plus grande rigueur les lois de la République et accorder à ses adversaires la protection des lois dont elle-même se réclame.

Mitterrand pose alors les problèmes qui ressortent de cette affaire :

Le problème de la justice : Est-il tolérable qu'un garde des Sceaux puisse convoquer un juge d'instruction pour lui faire connaître ce qu'il pense de l'affaire en cours ? Est-il tolérable qu'un ministre de l'Intérieur ait demandé à se faire communiquer les dossiers ?

Le problème de la liberté : La pire des hontes de Vichy, ce fut la livraison des Espagnols républicains à Franco.

Le déshonneur d'une nation commence lorsque le droit d'asile est bafoué.

Nous refusons ce déshonneur.

Pour la gauche, quatre leçons sont à tirer :

— l'affaire Ben Barka, c'est la rançon du 13 mai ;

— lorsque le président de la République se permet lui-même d'imposer une loi d'exception en dépit de la Constitution votée par les citoyens, il ouvre la porte à tous ceux qui font profession de bafouer les lois.

Ce soir, nous devons faire le serment de restituer au peuple de France une République de liberté et de justice ; le serment de dénoncer partout les responsabilités politiques. L'affaire Ben Barka, c'est le grand réveil de la République, c'est l'émotion d'un peuple.

Parce qu'un homme est mort, parce qu'il s'agit du droit de vivre, nous nous sentons engagés, frappés, souffrants et douloureux.

Oui, la Justice passera si le peuple l'exige.



Au premier rang, de gauche à droite : Michel Soulié, Edouard Depreux, Charles Hernu, Guy Mollet, Waldeck Rochet.

## L'INTERVENTION DE GILLES MARTINET

J'étais — je devrais sans doute dire je suis — un ami de Mehdi Ben Barka. Je l'ai connu alors qu'il était encore secrétaire général du Mouvement nationaliste de l'indépendance : l'Is-tiqlal, puis quand il est devenu, après la scission de ce mouvement, le chef de la Gauche marocaine, l'U.N.F.P. C'est à ce titre qu'il a pris la parole devant le Congrès de notre parti. Je l'ai vu lors de son dernier séjour au Maroc quand les policiers et les hommes de main de Laghzaoui et d'Oufkir commençaient déjà à le traquer. Je me souviens d'une poursuite, la nuit, aux environs de Casablanca. Nous étions suivis par quatre voitures qui bloquèrent ensuite la sortie de la maison dans laquelle nous avions trouvé refuge. J'ai revu encore Ben Barka en exil et je l'entends me dire : « J'aimerais tant venir à Paris mais je sais qu'il y a un accord entre la police française et la police marocaine. Je crains un attentat. »

L'accord de police évoquait Ben Barka, il faut savoir qu'il n'existe pas seulement entre la France et le Maroc mais aussi entre la France et certaines de ses anciennes colonies et également, je le crains, entre la France et l'Espagne de Franco. En échange des renseignements qui leur sont donnés, des multiples facilités qui leur sont accordées et parfois, lorsqu'il s'agit de réseaux parallèles, des sommes d'argent qui leur sont offertes, des services français fournissent à des Etats étrangers des informations sur l'activité de leurs ressortissants en France et, le cas échéant, leur livre certains de ces ressortissants. On en a peu parlé jusqu'à présent parce qu'il ne s'agissait jamais de leaders mais de militants peu connus. Cependant l'échange existe, le marché existe, le trafic existe.

Ben Barka le connaissait et il craignait d'en être la victime. Comment se fait-il alors qu'il soit venu en France ? Deux explications peuvent être données. La première a trait à l'attitude du roi Hassan II qui venait de lui proposer de rentrer au Maroc ; la seconde touche, il faut le dire, aux sentiments que Ben Barka éprouvait pour le général de Gaulle. Comme beaucoup de leaders du Tiers Monde, il ressentait à son égard une très grande admiration. Tout en se méfiant terriblement de la police française, il ne parvenait cependant pas à croire que trois ans et demi après la fin de la guerre d'Algérie il puisse lui arriver malheur dans la France de de Gaulle.

Eh bien, il se trompait. Depuis plusieurs mois, les services de renseignements français étaient au courant du projet d'enlèvement que préparait le général Oufkir. Et d'autant mieux au courant que certains de leurs agents participaient à sa mise au point. Le jour venu tout s'est passé dans le cadre de l'accord des polices.

C'est l'existence de cet accord qui explique l'attitude d'hommes comme Souchon et Voitot. Comment, voici des officiers de police à qui l'on demande d'arrêter sans mandat et avec la collaboration de gangsters un homme politique étranger, de le conduire me politique étranger, de le conduire non point devant un magistrat dans un local officiel mais dans une

villa éloignée de la banlieue puis de l'y laisser entre les mains des gangsters. Et lorsque l'affaire tourne mal — car le meurtre en France paraissait du moins pour les policiers exclus de l'opération — que font Souchon et Voitot ? Ils vont voir leurs chefs et ils s'inquiètent de savoir s'ils étaient bien réellement couverts. Pour prouver leur bonne foi ils citent des noms : celui du secrétaire général de l'Elysée Foccart et celui du directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur Aubert.

Ainsi, en 1955, en France, des policiers chevronnés considèrent comme tout à fait naturel et tout à fait normal qu'un secrétaire général de la Présidence de la République et le directeur du cabinet du ministère de l'Intérieur donnent l'ordre d'arrêter sans mandat un homme politique étranger, de l'enfermer dans une maison privée et de le laisser à la garde de gangsters !

Et les chefs de Voitot et de Souchon, comment réagissent-ils ? Leur devoir leur commande évidemment de livrer aussitôt les noms de leurs subordonnés au juge d'instruction. Or ils n'en font rien. Ils voient le préfet, ils voient le ministre. On discute. On pèse le pour et le contre et ce n'est qu'au bout de dix jours d'hésitation que Voitot et Souchon seront inculpés !

Quand les choses atteignent ce degré il ne s'agit pas d'un accident ou d'une erreur, il s'agit d'un système !

C'est ce système politico-policière que nous entendons aujourd'hui combattre et que nous voulons demain détruire.

\*

Le système ne se limite évidemment pas aux accords de police dont je parlais il y a un instant. Il y a aussi l'action des réseaux parallèles, du réseau Cohade, du réseau Carcassonne-Leduc, du réseau qu'a fondé Pouchardier et qui existe encore et bien entendu de celui qui dirige le député U.N.R. Lemarchand. M. Pompidou déclare qu'il ne connaît pas ces réseaux. Ou plus exactement — car il est tout de même prudent — que le gouvernement ne les connaît pas. Cela signifie tout simplement qu'ils relèvent directement de l'Elysée, c'est-à-dire de Foccart.

Il y a aussi le système des écoutes téléphoniques qui a pris une ampleur incroyable depuis qu'en 1959 le doux Debré, que nous vantent aujourd'hui les gaullistes dits de gauche, les a directement rattachées au cabinet du Premier ministre. Des milliers de Français, des hommes politiques et des journalistes sans doute, mais surtout des fonctionnaires, sont ainsi espionnés chaque jour.

Ce système, nous dira-t-on, la V<sup>e</sup> République ne l'a pas entièrement inventé. C'est vrai. L'une des conséquences les plus néfastes des guerres coloniales qui se sont poursuivies sous la IV<sup>e</sup> République a été la tolérance à l'égard de certaines pratiques policières. Nous avons été un certain nombre pour notre honneur et, je crois pouvoir le dire, pour l'honneur de la gauche, à les dénoncer dès qu'elles ont existé. Mais il s'agissait encore de déviations, d'aberrations, de menaces. Le système n'est venu

qu'ensuite. Il est venu avec l'arrivée au pouvoir de cinq hommes qui ont pour nom : Debré, Pompidou, Frey, Foccart et Guichard.

Ces cinq hommes ce sont les maîtres d'œuvre du complot qui a abouti au 13 mai 1958. Relisez les mémoires, les témoignages, les livres qui ont paru sur cette préparation du 13 mai. Au centre, vous trouverez toujours ces cinq hommes et, dans l'ombre, leur chef : leur chef qui fait semblant d'ignorer les détails mais qui en est régulièrement informé, qui est toujours prêt à feindre l'indignation mais toujours soucieux de conserver dans ses mains les armes les moins nobles. Et c'est lui, le général de Gaulle, qui tout en affirmant que la justice devra passer, couvre aujourd'hui les deux plus hauts responsables de l'affaire : Roger Frey et Jacques Foccart.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous contenter de réclamer le respect du droit d'asile pour les étrangers qui viennent en France, d'exiger la dissolution des réseaux parallèles et la suppression des écoutes téléphoniques, de demander enfin la réorganisation générale des services de la police. Oui tout cela il faudra l'obtenir un jour. Mais pourrions-nous vraiment l'obtenir tant que ces hommes-là seront au pouvoir ? Une réforme ne vaut pas seulement par ce qu'elle promet, elle vaut aussi par ceux qui sont chargés de l'appliquer. Nous ne faisons pas confiance à ces hommes-là. Notre première exigence, notre premier mot d'ordre c'est la démission de Frey et la démission de Foccart.

Mais cela ne suffit évidemment pas. Il faut que le pays sente que le moment approche où non seulement quelques hommes du régime devront s'effacer mais où le régime lui-même devra disparaître. C'est pourquoi lorsque nous avons eu au P.S.U. l'idée de ce meeting, nous avons aussitôt pensé qu'il fallait nous adresser à tous les partis de la gauche française. Un meeting qui aurait été tenu par une seule de nos organisations ce ne pouvait être qu'un classique meeting de protestation. Mais une manifestation où nous nous retrouvons tous côte à côte, c'est bien davantage : c'est la confirmation d'un espoir et c'est peut-être aussi, du moins je l'espère, un engagement.

La confirmation de l'espoir né de la bataille présidentielle. L'engagement de continuer à agir ensemble jusqu'au jour où tombera le régime et où nous serons ensemble au pouvoir.

Je n'ignore aucune des difficultés qui se trouvent sur notre route. Et d'abord les difficultés qui sont en nous car je ne crois pas que la gauche puisse vaincre sans s'être profondément renouvelée. Mais quelles que soient les difficultés, une chose est certaine : l'élan est maintenant donné ; l'alliance et l'unité sont devenues possibles.

On dira sans doute plus tard que la première manifestation de cette alliance s'est déroulée dans la salle où il y a trente ans se tenait le premier meeting du Front populaire. On dira aussi et surtout que cette manifestation commune de la Gauche s'est faite une fois de plus au nom de la Liberté.

# LA FEMME AU TRAVAIL EN EUROPE

- L'égalité de rémunération entre travailleurs masculins et féminins est en train de se réaliser
- Mais nulle part les femmes ne sont encore pleinement intégrées à l'activité économique

La situation sociale des femmes dans la Communauté européenne s'est profondément modifiée au cours des dernières années, sous la pression des changements économiques provoqués par la création du Marché commun. L'expansion a abouti presque partout à des pénuries de main-d'œuvre, notamment pour des emplois qualifiés. Il a donc fallu tirer le meilleur parti des ressources disponibles, sans considération de sexe. Dans les six pays, les femmes constituent la plus importante réserve de main-d'œuvre. Ainsi la croissance économique dépend dans une large mesure de la possibilité d'enrôler davantage de femmes et de les occuper à des métiers de plus en plus variés, y compris ceux qui ne sont pas considérés comme « féminins ».

Aujourd'hui, un tiers environ des Européens au travail sont des femmes. Il paraît utile de savoir ce qu'elles font, pourquoi elles ont pris un emploi, combien elles gagnent et quelles sont, dans l'ensemble, leurs conditions de vie actuelles et leur avenir sur le plan professionnel.

A toutes les époques et dans tous les pays, les femmes ont pris part aux activités économiques de leur société. Toutefois, leur proportion a augmenté presque partout dans la Communauté, au cours des quinze dernières années.

Sauf en France, où le pourcentage féminin dans les effectifs de main-d'œuvre est passé de 36,5 en 1954 à 34,9 en 1962, l'emploi des femmes a connu une progression régulière : en Belgique, la proportion était de 30 % en 1951 et de 31,6 % en 1962 ; en Allemagne, de 35 % en 1951 et de 36,9 % en 1962 ; en Italie, de 24 % en 1954 et de 29 % en 1962 ; au Luxembourg, de 27 % en 1947 et de 29 % en 1959 ; aux Pays-Bas, de 24 % en 1954 et de 25 % en 1962.

Ces chiffres appellent pourtant une explication. En effet, une grande partie de la main-d'œuvre féminine est composée de femmes travaillant en tant que membres de la famille non rémunérés. La plupart du temps, il s'agit de femmes qui appartiennent au secteur agricole, mais il existe aussi dans chacun des six pays des entreprises de petites dimensions telles que les magasins, les restaurants et les stations d'essence où l'épouse et les filles aident souvent sans rémunération. La proportion de femmes qui travaillent dans la ferme familiale, dans l'hôtellerie des parents ou dans l'affaire du mari est de 15,1 % de la population active féminine en Belgique, de 18,9 % en France, de 22,3 % en Allemagne et de 24,3 % en Italie.

## Dans quels secteurs travaillent-elles ?

L'expansion économique favorisée par le développement de l'intégration européenne apporte aux femmes leurs meilleures chances de progrès car elle est créatrice d'une grande variété d'emplois. Le développement d'industries de transformation de types variés permet aux femmes d'accéder à un plus grand nombre de postes. Equipées de machines perfectionnées,

la plupart du temps automatiques, les industries peuvent engager une main-d'œuvre féminine sans formation professionnelle (petite mécanique, produits pharmaceutiques et alimentaires, textiles, électroménagers, etc.). Dans les secteurs commerciaux (grands magasins, comptabilité, banques...) et dans le secteur administratif, les chances offertes aux femmes sont devenues également plus nombreuses et plus variées par suite de la multiplication des spécialisations. Il faut noter que dans tous les pays de la Communauté européenne, en vertu du principe d'égalité des sexes, des modifications aux règlements administratifs sont intervenues dans un sens favorable à la situation des femmes fonctionnaires.

Mais les nouvelles possibilités d'em-

plimentation féminine employée dans le secteur industriel est au contraire relativement stable, mais il se produit d'importants mouvements d'une branche à l'autre.

Une analyse du marché du travail féminin dans le Marché commun en 1966 permet d'aboutir aux constatations suivantes :

— l'éventail des professions non manuelles tend à s'ouvrir plus largement aux femmes ;

— leur participation demeure prépondérante dans les emplois de bureau, certaines branches de commerce, la profession d'infirmière, l'hôtellerie l'enseignement primaire, et tend à le devenir dans certaines disciplines des professions libérales et techniques ;

— en général, les effectifs féminins sont considérablement plus élevés dans les emplois subalternes qu'aux échelons moyens ou supérieurs de la hiérarchie professionnelle ;

— la présence des femmes demeure très limitée dans certaines professions considérées traditionnellement comme convenant aux hommes davantage qu'aux femmes.

Nulle part l'intégration des femmes dans l'activité économique ne s'est finalement pleinement réalisée et

— besoin de maintenir une activité extérieure ;

— désir d'évasion du foyer. Une enquête menée dans le Marché commun a confirmé ces motivations et en a décelé d'autres plus détaillées :

- pour être indépendante ;
- pour avoir de l'argent à soi ;
- pour avoir une retraite ;
- pour faire des achats à crédit.

Ce qui signifie que, même lorsque les préoccupations économiques ne sont plus essentielles, l'Européenne ressent la nécessité de travailler par besoin d'indépendance et d'équilibre de la personnalité. Il y a là un désir de s'affirmer l'égalité de l'homme et capable de rivaliser avec lui.

## Gagnent-elles autant que les hommes ?

Pendant longtemps, les femmes n'ont pas reçu, pour un même travail, le même salaire que les hommes. De plus, ces disparités n'étaient pas de même valeur dans tous les pays de la Communauté. Cette situation prouvant des inconvenients pour le développement harmonieux du Marché commun, le traité de Rome avait, dès 1958, posé le principe de l'égalité de rémunération entre travailleurs masculins et féminins. Le 30 décembre 1961, les « Six » décidaient que toutes les discriminations entre la main-d'œuvre masculine et féminine devaient disparaître dans les deux ans. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Bien que certaines lacunes et des retards ont été enregistrés, le bilan est, dans l'ensemble, positif.

● En Belgique, des progrès incontestables ont été réalisés. Dans certains secteurs d'activités, dans lesquels la main-d'œuvre féminine est prépondérante, les conventions collectives ont apporté une modification de la structure hiérarchique en établissant une classification unique pour les hommes et pour les femmes. Dans les autres secteurs, les conventions collectives ont repris le calendrier fixé par les « Six ».

● En Allemagne, la norme constitutionnelle sur l'égalité des droits de l'homme et de la femme, renforcée par une jurisprudence constante qui a défini le principe de l'égalité des salaires comme un corollaire du principe constitutionnel, fait en sorte qu'il est impossible de verser aux hommes et aux femmes un salaire différent pour un travail absolument égal. Il existe néanmoins dans ce pays de nombreux secteurs dans lesquels, par le truchement d'une description insuffisante des catégories de salaires, il est possible d'opérer une discrimination à l'égard des femmes qui se trouvent classées à des niveaux inférieurs à celui qui est prévu pour le manoeuvre non qualifié. La mise en œuvre du principe d'égalité est cependant en bonne voie.

● En France, la reconnaissance formelle du principe de l'égalité des salaires a été effectuée avec une grande avance sur les autres pays. Il existe cependant des secteurs dans lesquels l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes n'est pas encore réalisée. Des mesures législatives, prévoyant un recours en justice pour les femmes qui s'estimeraient frappées par certaines discriminations, seraient sans doute souhaitables.

● En Italie, à la suite de certaines modifications intervenues dans la classification professionnelle — qui avaient suscité des craintes à propos d'une éventuelle inclusion de la main-d'œuvre féminine dans des catégories qui lui seraient pratiquement réservées — on tend à supprimer les catégories les moins rémunérées de sorte que, dans de nombreux secteurs, les femmes se trouvent déjà classées à des emplois d'un niveau supérieur à celui réservé au manoeuvre.

● Au Luxembourg, a été adopté un salaire égal minimum relativement élevé pour les deux sexes ; l'égalité a été récemment introduite dans le secteur public ; les conventions collectives ont été modifiées.

● Aux Pays-Bas, certaines lacunes existent encore, mais le principe d'égalité est en cours d'application.

André Lilti.

(D'après « Communautés Européennes ».)



(Photo Kagan)

Un tiers des Européens au travail sont des femmes.

ploi que l'expansion économique fait surgir resteraient hors de portée de leurs ambitions si les femmes ne disposaient pas, dans le système scolaire de chaque pays, des moyens de s'instruire assez pour remplir ces postes. Heureusement, on constate dans tout le Marché commun que la proportion des filles dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur tend à égaler celle des garçons. Le résultat, c'est un glissement des travailleuses des emplois de caractère manuel vers des emplois non manuels.

Ce mouvement qui s'opère entre les grands secteurs économiques, agriculture, industries et services est significatif. Dans les pays peu évolués, la masse des travailleuses se trouve dans le secteur agricole, mais dans l'Europe des « Six », la proportion est tombée aux Pays-Bas de 43 % (1849) à 18 % (1947) ; en France de 46 % (1921) à 27 % (1957). En Allemagne, en 1962, on ne comptait plus que 158.000 femmes employées dans l'agriculture. Le glissement se produit au profit du secteur tertiaire qui offre de plus en plus d'emplois dans les services de type commercial ou administratif. La population féminine dans ce secteur est de 56 % en Belgique pour 49 % en 1930 ; 52 % en France pour 28 % en 1921. La popu-

l'avancement des femmes s'est fait surtout dans les secteurs que les hommes ambitionnent le moins. Bien qu'atténuée, la vieille distinction des « travaux féminins » et des « travaux masculins » n'est donc pas effacée.

## Pourquoi travaillent-elles ?

L'Allemande, l'Italienne, la Hollandaise, etc., passent pour être des femmes d'intérieur et cette réputation des Européennes se justifie encore, à quelques réserves près. Pour quelles raisons se mettent-elles de plus en plus au travail à l'extérieur ?

Le facteur économique est le plus souvent décisif ; accroître les ressources de la famille est le premier but que la majorité des femmes proposent en prenant un emploi. Selon une enquête de la Commission de la Femme, du Conseil économique et social de l'O.N.U., les motifs invoqués étaient les suivants par ordre d'importance :

- nécessité d'un revenu supérieur ;
- appoint nécessaire pour les études des enfants ;
- mesure de sécurité contre les risques de chômage total ou partiel du mari.

Et pour un certain nombre de femmes interrogées :

## BULLETIN D'ADHESION

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....

.....  
.....  
.....  
déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15<sup>e</sup>)).

## COLOMBIE

## L'heure de la guérilla

Depuis vingt mois, l'armée colombienne, dans sa presque totalité, poursuit une vaste entreprise de « pacification » contre les guerilleros, dans les zones d'autodéfense paysannes de Marquetalia, Guayaquero, El Pato et Santa Barbara.

Industrialisation  
et impérialisme yankee

La Colombie (1.139.155 km<sup>2</sup>) compte actuellement dix-sept millions d'habitants, dont la moitié vit dans le secteur urbain. Bogota, la capitale, atteint 1.400.000 ; Medellin frôle un million, et treize autres villes dépassent les cent mille habitants.

Une industrie relativement importante s'est développée peu à peu, à l'ombre du puissant protecteur U.S. : alimentation, textile, chimie, électricité, constructions mécaniques, caoutchouc, pétrole et dérivés. Un secteur capitaliste d'Etat : production d'énergie électrique, chemins de fer et aciéries de Paz del Rio, coexiste avec un secteur public comportant notamment des entreprises mixtes à capitaux colombiens et nord-américains.

En 1942, avec la découverte d'un gisement de fer à Paz del Rio, on commença à parler en Colombie d'industrie sidérurgique nationale. Le projet de création d'un complexe sidérurgique se heurta à la puissance des trusts yankees qui bénéficient d'un quasi-monopole de vente au sud du Rio Grande. L'hostilité de Wall Street se répercuta en Grande-Bretagne, en Belgique et en Allemagne où les demandes de la Colombie furent accueillies sans enthousiasme. En France, par contre, la participation de banques et d'entreprises, en vue de l'installation d'une industrie sidérurgique à Paz del Rio, fut acquise. On était en 1950 et, quatre ans plus tard, la première coulée de fonte marquait le début d'un développement industriel national et la formation d'une véritable classe ouvrière. Aujourd'hui, Paz del Rio produit annuellement 127.000 tonnes de produits finis en acier.

Cette volonté d'indépendance économique à l'égard des Etats-Unis, d'une bourgeoisie colombienne qui aborde déjà le stade monopoliste (sept cents entreprises ont été absorbées en dix ans, et vingt-sept grandes sociétés anonymes ont augmenté leur chiffre d'affaires de 22 % en un an), est freinée dans l'industrie pétrolière. Bien qu'une entreprise colombienne, la Ecopetrol, contrôle 20 % de la production, le reste est encore entre les mains de neuf entreprises étrangères (huit nord-américaines, une britannique).

Les trusts U.S. monopolisent encore presque totalement l'extraction de l'or (neuvième du monde) et complètement celle du platine (cinquième rang mondial). Cette domination s'accroît encore quand on passe au commerce extérieur où le café (deuxième producteur mondial), qui constitue 40 % de la production agricole et 72 % des exportations, dépend du monopole des grilleurs et distributeurs de café U.S.

Enfin, la dette extérieure envers les Etats-Unis augmente sans cesse, jusqu'à atteindre 715 millions de dollars en 1965.

## Une structure agraire semi-féodale

Comme la plupart des pays d'Amérique latine, la Colombie garde de fortes survivances féodales à la campagne. Aujourd'hui encore, huit mille propriétaires fonciers possèdent 40,22 % des terres cultivables, alors que deux millions deux cent mille petits paysans se partagent 6,88 %. Là aussi, les trusts nord-américains sont présents avec la bien connue « United Fruit Company » et ses immenses plantations de bananiers dans les régions de Magdalena et d'Udaba.

Dans le cadre de « L'Alliance pour le Progrès », lancée par le président Kennedy, une loi de 1961 a tenté une vague réforme agraire qui s'est limitée à des ventes à crédit de parcelles de terre.

La misère du monde paysan est encore accrue par les différences, non seulement quant au niveau de vie qui ne cesse de se différencier entre monde rural et monde urbain, mais aussi quant à l'enseignement. Actuel-

lement, 54 % des paysans sont analphabètes et 90 % des écoles rurales ne donnent que deux années d'ins-truction primaire.

Précisons que cette éducation du monde paysan est confiée à l'Eglise catholique particulièrement réactionnaire. « Au contraire de ce qui s'est passé au Mexique, écrit M. Niedergang (1), le bas clergé colombien, d'origine espagnole, est apparu presque toujours plus préoccupé de ses prébendes et de ses prérogatives que de charité et de compréhension. Composé d'hommes médiocres, de prêtres aigris et ratés, le bas clergé colombien a acquis une réputation d'obscurantisme peu flatteuse. »

Les capitaux de l'entreprise clérical s'élèvent à 20 millions de dollars et une subvention gouvernementale annuelle de 500.000 dollars lui est octroyée.

## Partis et classes en Colombie

Depuis plus d'un siècle, la vie politique colombienne est dominée par une lutte pour le pouvoir, souvent sanglante, entre le parti conservateur et le parti libéral.

Le parti libéral représente les intérêts de la grande bourgeoisie colombienne. Il fut, à l'origine, anticlérical, et lutta pour l'abolition de l'esclavage des Noirs. Aujourd'hui, votent libéral : les intellectuels, les commerçants et une partie de la classe ouvrière. En général, les libéraux affichent des idées progressistes.

Le parti conservateur naquit au lendemain de l'indépendance, en 1819. Il défendait, à l'époque, les institutions coloniales espagnoles. Il représente, aujourd'hui, les intérêts des latifundistes (grands propriétaires fonciers semi-féodaux) et de certains secteurs de la bourgeoisie, en particulier de la bourgeoisie clérical. La plus grande partie de la paysannerie, influencée par le clergé, vote conservateur.

De 1930 à 1946, le parti libéral gouverna en porte-parole d'une bourgeoisie nationale progressiste en ascension. Des hommes de talent se succédèrent à la présidence : Lopez, de 1934 à 1938, Eduardo Santos, Lopez à nouveau, puis Lleras Camargo jusqu'à 1946. A cette date, profitant des dissensions au sein du parti libéral,

les conservateurs s'emparèrent du pouvoir, firent assassiner le leader libéral Jorge Gaitan en avril 1948, et donnèrent à la Colombie la dictature la plus réactionnaire et la plus sanglante de son histoire en la personne du tyran Laureano Gomez qui imposa un régime résolument fasciste de 1949 à 1953.

Le parti libéral, décimé, se réfugia dans la clandestinité et ses maquis menèrent, par leurs « bandoleros », une guerre de guérilla. Parallèlement à cet affrontement entre les deux grands partis bourgeois, une guérilla dirigée par le parti communiste colombien se développa dès 1949.

Villages incendiés, massacres en série, représailles, otages, terreur rouge et terreur blanche firent à cette époque entre deux cent mille et trois cent mille morts. Les atrocités commises par les deux camps furent telles qu'une fraction du parti conservateur refusa de suivre Gomez et poussa le chef de l'armée, le général Pinilla, à faire un coup d'Etat, en juin 1953. En quelques mois, la paix fut rétablie, mais, comme Pinilla prenait quelques idées au péronisme, conservateurs et libéraux s'unirent pour le renverser et conclurent entre eux une trêve de seize ans, valable jusqu'en 1974. Depuis lors, tous les quatre ans, la présidence appartient tour à tour à l'un des deux partis. En mai 1962, Leon Valencia (conservateur) a ainsi remplacé Lleras Camargo (libéral) sans difficultés.

## La lutte des masses populaires

La guérilla lancée par les communistes, à l'époque du dictateur Gomez, ne s'est, en fait, jamais arrêtée. Début 1952, le parti communiste, qui avait été particulièrement touché par la répression, six membres de son comité central ayant été assassinés, tint « une conférence nationale des guérillas » afin de coordonner les mouvements de partisans qui se développaient dans vingt secteurs différents. Cette conférence se prononça pour « la lutte pour le pouvoir par la formation de conseils populaires de gouvernement dans les zones dominées par les guérillas ». Lors de la prise du pouvoir de Pinilla, les maquis du parti libéral firent leur reddition, ce qui circonscrit la lutte entre le gouvernement en place, qu'il fut conservateur ou libéral, et le parti communiste. La collaboration du parti libéral avec le régime militaire de Pinilla, non seulement isolait les groupes de guerilleros, mais les obligea, après quelques défaites partielles, à se replier vers le sud, par la Cordillère des Andes, dans une région qui reçut le nom de « Marquetalia ». Le P.C. colombien lança alors le mot d'ordre de « transformer

les guerilleros en un mouvement d'autodéfense paysanne, sans démobiliser et sans rendre les armes au gouvernement ».

Les Républiques paysannes  
indépendantes

Occupée à réduire les « grandes compagnies » issues de la guerre civile qui parcouraient le pays en assassinant et pillant les paysans, l'armée resta sur des positions de *modus vivendi* par rapport aux Républiques d'autodéfense paysannes. La répression se borna, jusqu'en 1961, à des coups de main de tueurs professionnels qui, protégés par les autorités, assassinaient d'anciens chefs de guerilleros ou des leaders paysans. Beaucoup d'anciens bandits furent versés dans les troupes à la solde des propriétaires fonciers, d'autres tombèrent dans des embuscades tendues par l'armée.

Quand il fut bien certain dans les sphères gouvernementales que seuls restaient en lice des maquis et des zones révolutionnaires, le président Camargo, dans un discours hystérique, demanda la destruction des « Républiques indépendantes ». Début 1962, la VI<sup>e</sup> brigade de l'armée colombienne attaque la République de Marquetalia avec cinq mille soldats. Utilisant la tactique de guérilla, les paysans de Marquetalia infligèrent une défaite à l'armée qui se retira en laissant cinquante morts sur le terrain. Le président Camargo, qui terminait son mandat, ordonna le retrait des troupes et une nouvelle trêve s'instaura.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1964, le président conservateur Leon Valencia prédit l'écrasement des Républiques avant la fin de l'année. Le 18 mai suivant, une nouvelle opération militaire débuta avec seize mille soldats, le tiers de l'armée colombienne, munis d'un équipement moderne (2). En juillet, devant l'ampleur des moyens mis en œuvre, la République de Marquetalia se transforma en guérilla, suivie en cela par les Républiques indépendantes d'El Pato, Guayaquero, Rio Chiquito, Sumapaz et Ariari.

Perspectives de la guerre  
de guérilla

Actuellement, l'alliance ouvriers-paysans reste faible. Le secrétaire général du P.C. colombien, Gilberto Vieira, le reconnaît lui-même : « La solidarité des paysans avec les ouvriers en grève est plus grande que l'appui des ouvriers pour les paysans en lutte. »

La classe ouvrière, divisée en trois syndicats, l'U.T.C. catholique (trois cent mille adhérents), la C.T.C. gouvernementale (cent mille adhérents) et la C.S.T.C. communiste (cent soixante-cinq mille adhérents) reste dans une position d'attente. Mais, contrairement à ce qui s'était passé à Cuba, le parti communiste est présent à la campagne et dirige même la guérilla paysanne. Parallèlement, un autre mouvement, le M.R.L., né d'une scission du parti libéral mène une lutte armée contre le pouvoir. Le 16 décembre dernier, trois de ses militants ont été tués par l'armée dans la région de Del Valle. Enfin, un parti communiste, de tendance chinoise, le M.O.E.P. (Mouvement Ouvrier et Paysan) aurait été créé, mais il est difficile d'estimer sa participation dans la lutte révolutionnaire.

Fin novembre, de violents combats se déroulaient encore à proximité de la localité d'Ataco (département de Toliva) entre les guerilleros de Manuel Marulanda, dit « Torofigo » (coup sûr) et les troupes gouvernementales.

Totalement dégagé de l'opportunisme, le parti communiste colombien poursuit une lutte avec des méthodes qui ont fait leurs preuves, notamment à Cuba. Evidemment, il y a l'intervention nord-américaine qui, comme à Saint-Domingue, arrive à point pour sauver les régimes vassaux en détresse. Toutefois, avec l'ouverture de nouveaux fronts sur le continent, la République de Marquetalia fractionnée en zones de guérillas, pourrait bien se recomposer à l'échelle nationale devant un Département d'Etat américain désarmé.

C'est pourquoi l'éventualité de la présence de Che Guevara peut être envisagée. Lui seul pouvant actuellement créer l'unanimité dans la direction de la lutte. Nous en aurons sans doute confirmation dans les prochains mois.

Michel Denni.



(Archives - T. S.)

La « Sierra Madre » fait école.

(1) Marcel Niedergang : *Les vingt Amériques latines*, pp. 369 et 370.

(2) Voir l'article de Santiago Solarte dans *Le Monde* des 1<sup>er</sup> et 2 février 1965.

## Manifestation à la Sorbonne



(Photo Kagan.)

Une invitation a été lancée par la F.G.E.L., le secteur lettres « U.E.C. », la section Sorbonne des E.S.U., le groupe J.U.C. de la Sorbonne, pour la réalisation d'un meeting dans la cour de la Faculté des lettres pour appuyer le meeting sur « l'affaire Ben Barka » prévu à la Mutualité.

Les diverses organisations politiques et certaines A.G.E. parisiennes ont décidé, dans chaque faculté, d'appeler à ce meeting et

d'y participer pour donner une certaine publicité et un caractère plus large, sur le plan étudiant, à la réunion de la Mutualité.

Ce meeting, présidé par Charles Julien, ancien président du comité d'études et d'information sur le Maroc, a réuni cinq cents personnes. Les prises de parole furent réalisées par un membre du bureau national de l'U.N.B.F. et par un camarade de l'Union nationale des étudiants marocains.

## La construction parisienne

Dans notre précédent numéro nous avons donné les principaux passages de l'intervention de Claude Bourdet, conseiller municipal P.S.U. lors du débat à l'Hôtel de Ville, sur les opérations de rénovation urbaine dans les secteurs de Belleville et Italie.

Nous donnons aujourd'hui l'essentiel de l'intervention du conseiller municipal P.S.U., David Weill, à la même occasion et sur le même sujet :

Messieurs,

Je ne reprendrai ni les critiques de principe ni les critiques techniques dont a fait l'objet le projet de rénovation du secteur Italie, en ce qu'il constitue un bouleversement complet des règles que la Ville de Paris s'était imposées jusqu'à présent pour mener à bien des opérations comme celle dont votre assemblée a à délibérer en ce moment.

Je me contenterai simplement, en juriste, de soumettre à vos réflexions les quelques observations que m'inspire cette convention déclarée applicable aux promoteurs et constructeurs du secteur de l'avenue d'Italie.

Pour une opération aussi importante qui bouleverse l'avenir de milliers de familles, et qui nécessite la mise en œuvre de capitaux publics et privés se chiffrant par milliards d'anciens francs, je m'étonne de l'extrême brièveté du document, et de sa pauvreté quant aux obligations imposées aux promoteurs-constructeurs qu'on désire associer à l'opération. Si une société privée, désireuse de s'assurer le concours d'une autre société privée, venait me consulter sur un tel projet de convention, je puis affirmer que je ne l'autoriserais pas à signer car j'estimerai ses intérêts insuffisamment garantis. Dès lors qu'il s'agit de la Ville de Paris, qui a en charge l'intérêt collectif d'une nombreuse population, ne se doit-elle pas de se montrer encore plus exigeante, et ce, d'autant plus qu'elle sait à l'avance que ses associés dans l'opération envisagée sacrifieront volontiers les intérêts collectifs pour ne penser qu'en termes de profit et de rentabilité financière des capitaux investis.

Or je ne trouve pas dans cette convention les garanties méticuleuses dont l'exigence constitue pour la Ville de Paris non seulement un droit, mais même un strict devoir destiné à assurer la protection des intérêts des habitants de ce secteur dont elle a la responsabilité, à moins de penser et, je n'en ferai pas l'injure à l'Administration, que toutes les mailles laissées ouvertes par la

convention, l'aient été volontairement et avec préméditation pour mieux permettre aux promoteurs-constructeurs d'échapper à leurs obligations, en raison même de leur quasi-inexistence.

Déjà la double appellation de promoteur-constructeur ne nous plaît guère.

Qu'est-ce qu'un promoteur ? En l'espèce qui nous occupe et en quoi se différencie-t-il du constructeur ?

En quoi les fonctions de l'un ne sont-elles pas celles de l'autre ? Il aurait été, à notre sens, souhaitable que fût définie avec beaucoup plus d'exactitude ce que recouvre la qualification de promoteur et en quoi elle se différencie de celle du constructeur. Aucun texte législatif, à notre connaissance, n'est venu définir exactement ce que ces termes recouvrent.

Je souhaiterais recevoir sur ce point des apaisements de l'Administration par des références, soit à des textes législatifs ou réglementaires que j'ignorerais, soit à une jurisprudence du Conseil d'Etat que je n'aurais pas trouvée.

Voyons maintenant à quoi vont s'engager ces promoteurs et constructeurs ? Evidemment à pas grand-chose :

— à participer dans des conditions prévues par les statuts ou à défaut à respecter les décisions d'un organisme chargé d'assurer la poursuite des études en cours pour l'aménagement du secteur,

— de fixer les modalités de versement de la quote-part contributive des signataires aux charges énumérées ci-après.

Pour que l'obligation d'une personne physique ou morale à participer à un organisme dans des conditions prévues par ses statuts puisse être considérée comme un engagement juridiquement valable, encore faut-il que cette personne physique ou morale connaisse les statuts de l'organisme auquel il s'engage à participer. **OU SONT CES STATUTS ?** Votre assemblée doit avoir le souci de les connaître dès à présent, avant

même de donner son approbation à une convention aussi sommaire.

La convention poursuit : « A défaut de participation des promoteurs-constructeurs à cet organisme — dont on ignore quel il sera — les adhérents à la convention s'engagent par avance à respecter ses décisions relativement à trois points qui sont limitativement énumérés par la convention elle-même... »

Dès lors, trois questions se posent :  
**Première question :** Pourquoi les promoteurs-constructeurs ne participeraient-ils pas à l'organisme à créer ? *Auraient-ils les moyens de ne pas y participer ?* En tous les cas, on semble, par avance, leur reconnaître ces moyens.

**Deuxième question :** Dans quelle mesure les promoteurs-constructeurs peuvent-ils, par avance, s'engager à respecter les décisions d'un organisme qui ne sera pas une personne morale de droit public, et qui n'aura donc vis-à-vis d'eux aucun pouvoir réglementaire ?

**Troisième question :** Les trois points sur lesquels on reconnaît à l'organisme à créer un pouvoir de décision sont si *vaguement définis* dans la convention elle-même qu'ils sont sujets à interprétation. Il pourra y avoir une interprétation administrative qui ne sera pas forcément l'interprétation promoteur-constructeur, et de ce fait, selon l'interprétation qui triomphera, l'économie même de l'ensemble de la convention peut être totalement bouleversée.

A la limite, les promoteurs-constructeurs pourraient retirer leur concours et toute l'opération serait vouée à l'échec.

Quant aux associations syndicales de propriétaires qui seront créées à l'intérieur du périmètre, elles pourront représenter leurs membres au sein de l'organisme. *On ne nous dit pas comment.* Quel sera le mode de désignation de leurs représentants, selon quels critères se fera cette représentation ? Quels pouvoirs effectifs auront les représentants de ces associations syndicales ? Les statuts de l'organisme à créer nous le diront sans doute. C'est pourquoi il serait souhaitable, sur ce point encore que votre assemblée connaisse ces statuts.

Si nous en venons maintenant aux charges contributives des promoteurs et constructeurs, c'est une véritable dérision :

1° Les constructeurs verseront une contribution forfaitaire de X francs par mètre carré hors œuvre de planchers construits (on ne mentionne pas les promoteurs : ne verseront-ils rien ou bien est-ce un oubli du texte ?)

On nous dit : « Cette contribution sera révisée périodiquement par application de l'indice du coût de la construction de l'I.N.S.E.E. Et dans le même alinéa on précise :

« Pour chacun des constructeurs signataires, le montant sera *définitivement fixé* le jour de la délivrance du permis de construire », c'est donc dire que la contribution n'est pas révisable.

Une explication s'impose, et selon cette explication, un texte plus clair.

2° Cette contribution devra être versée à concurrence de 25 % au moment de l'octroi du permis de construire, puis plus rien jusqu'à la *déclaration d'achèvement des travaux*.

Alors, pourquoi ne pas prévoir des versements échelonnés intermédiaires ? Les promoteurs et constructeurs se font bien verser des fonds tout au long de la construction par paliers de 10 %, et la contribution en espèces des promoteurs et constructeurs pourraient fort bien suivre la périodicité des versements effectués sur les futurs propriétaires avec **AFFECTATION AUTOMATIQUE** et prioritaire des fonds déposés chez le notaire à la contribution espèces due à la Ville de Paris.

3° En ce qui concerne les obligations contenues au paragraphe 2, elles méritent une attention et une mise au point toute particulière car l'avenir de milliers de familles dépend de leur application. Ce paragraphe 2 est intitulé : « Contribution au relogement des ayants droit à un logement H.L.M. ».

A. — Que signifient les mots : « **AYANT DROIT A UN LOGEMENT H.L.M.** » ? Ce ne sont pas les seuls ayants droit à un logement H.L.M. qu'il faut reloger. Ce sont tous les locataires ou occupants de bonne foi, habitant les immeubles qui vont être démolis ? Il peut parfaitement y avoir des locataires qui ne soient pas des ayants droit à un logement H.L.M. Et ceux-là, qu'en fera-t-on ?

2° 40 % des relogements à effectuer en application de la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948 s'opérera sous forme de subventions ?

Qu'est-ce à dire : cela signifie-t-il que les promoteurs et constructeurs

n'ont la charge du relogement qu'à raison de 40 % des logements démolis et que les autres 60 % auront à se « débrouiller » par leurs propres moyens ; ou bien est-ce la Ville de Paris qui les relogera ? Ou bien cela signifie-t-il que 40 % des relogements se feront par la voie de versements à des constructeurs de logements sociaux, tandis que les autres 60 % se feront par des relogements directs et effectifs ?

Je souhaiterais qu'on nous explique plus parfaitement ce mécanisme et qu'on l'EXPLICITE d'avantage dans la convention.

Qu'on nous dise en outre quel sera le quantum de la subvention envisagée ; et pourquoi ne pas dire que cette subvention sera égale à la valeur de construction d'un logement social de tant de mètres carrés plancher ? Ce serait plus clair et plus rassurant pour nous ; et les promoteurs-constructeurs sauraient mieux à quoi ils s'engagent. Ils pourraient mieux faire leurs comptes.

3° Je ne comprends pas du tout le dernier alinéa du paragraphe 2 de l'article 4. Pourquoi les constructeurs (on a laissé tomber le mot de promoteur) ne pourraient-ils pas se libérer de leurs obligations ? Quel est le cas envisagé, et quelles preuves de leur impossibilité auraient-ils à fournir ? N'ouvre-t-on pas là, par avance, une porte aux constructeurs pour leur permettre de se dérober à leurs obligations, porte dont ils s'empresseront de se servir ? Car je fais confiance aux spéculateurs — pardon, aux promoteurs-constructeurs — pour les preuves qu'ils ne manqueront pas de fournir relativement aux impossibilités dans lesquelles ils se trouveront de remplir les obligations prescrites. Du reste, ces obligations prescrites, sont-elles à la fois celles prévues au paragraphe 1<sup>er</sup> et celles prévues au paragraphe 2 de l'article 4 ? Là encore il y aurait une précision que nous souhaiterions recevoir et que nous aimerions voir figurer à la convention, à la fois par honnêteté vis-à-vis des promoteurs-constructeurs, et par souci des deniers de la Ville de Paris.

4° Enfin, si par avance, on donne aux promoteurs-constructeurs la possibilité de se libérer des obligations prévues à l'article 4 par un versement de 15.000 F par logement détruit, dans une proportion de 40 %, ces promoteurs-constructeurs seraient fous, étant donné le coût d'un logement même social, de verser autre chose que ces 15.000 F. Autant dire que l'article 4 et les obligations qu'il contient constitue un article purement formel et que c'est 15.000 F qu'on demande aux promoteurs-constructeurs par logement détruit dans une proportion de 40 %.

C'est donc dire en d'autres termes que vous livrez aux spéculateurs 60 % des logements du secteur Italie d'où ils pourront expulser les gens sans avoir à payer quoi que ce soit.

En conclusion, vous faites à la spéculation foncière, par l'opération Italie, un cadeau royal, et la convention que l'Administration soumet aujourd'hui à cette assemblée constitue la preuve qu'il y a encore pour cette spéculation de belles heures et de jolis profits en perspective, dont les petites gens du secteur Italie vont faire les frais.

C'est pourquoi le Groupe P.S.U. de cette assemblée ne peut accepter le mémoire qui lui est soumis.

### TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE  
Directeur politique : HARRIS PUISAIS

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : SUF 19-20  
● Rédaction : 31, r. Mademoiselle Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : FON 22-60

● Publicité : Geneviève Mesguchte 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup> Tél. : LIT 19-39.  
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65  
6 mois ..... 18 F  
1 an ..... 35 F  
Soutien : à partir de .. 70 F  
Changement d'adresse : 0,50 F

Directeur de la publication : Roger CERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
52-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

MUSIQUE

# Bilan d'une année de disques

On a déjà dit l'importance du disque dans la vie musicale contemporaine. Avant de commencer dans ce journal une chronique régulière qui tenterait d'établir systématiquement une discothèque idéale à partir des grands noms et des principaux courants de l'histoire musicale, il nous a paru utile d'indiquer quelques-uns des meilleurs enregistrements parus en 1965. En effet, cette dernière année fut marquée par la parution de disques exceptionnels tant par leur nouveauté que par leurs qualités artistiques.

Il convient d'abord de mentionner les premiers enregistrements mondiaux de trois des opéras les plus importants du monde lyrique.

**Wozzeck.** — C'est un des dix plus grands opéras de l'histoire de la musique. Il est interprété par un Fischer-Dieskau sobre et émouvant et une Evelyn Lear intensément tragique. Karl Böhm le dirige en se souvenant de tout ce que l'école viennoise doit à Wagner ; une comparaison avec Boulez s'impose actuellement à l'Opéra (DGG - 2 x 30).

**Le Crépuscule des Dieux.** — Georg Solti, à la tête du meilleur orchestre du monde, la Philharmonique de Vienne, accompagne de prestigieux solistes : Windgassen, Nilsson, Dieskau. Il s'agit d'une performance technique incomparable, surtout en stéréo. Mais si le chef d'orchestre a fait d'incontestables progrès dans le style wagnérien, il ne fait pas oublier les interprétations bayreuthiennes du regrettable Knappertsbusch dont les caprices des éditeurs nous ont définitivement privés (Decca).

**Le Retour d'Ulysse.** — C'est l'avant-dernière œuvre de Monteverdi, le père de l'Opéra : inégale mais souvent passionnante, dans une interprétation respectueuse et efficace qui permet à l'auditeur attentif de saisir toute la « modernité » de Monteverdi. C'est un art musical moderne et réaliste où toutes les possibilités de la voix humaine sont explorées (Vox - 3 x 30).

**Airs d'Opéra par Mirella Freni.** — Cette jeune Italienne est la révélation vocale des toutes dernières années. Douée d'une belle voix pure, admirablement maîtrisée, c'est une musicienne accomplie qui chante aussi bien Mozart que Bellini ou Puccini. Dans l'air du premier acte de la *Traviata*, elle retrouve grâce à sa souplesse vocale et sa jeunesse le lyrisme naturel de Violetta. Elle affronte les vocalises de Bellini avec une audace comparable à celle de Sutherland et infiniment plus de spontanéité (V.S.M.).

**L'Oratorio de Noël.** — Karl Richter est actuellement le grand spécialiste de Bach, mais aussi le plus discuté à cause de l'audace de ses tempi et d'un sens dramatique que certains jugent excessif. Sous sa baguette, l'or-

chestre et les chœurs Bach de Munich offrent une version dynamique et contrastée de l'Oratorio, rehaussée par la présence du meilleur quatuor vocal des six enregistrements disponibles (Archiv Produktion).

**Xenakis.** — Pour qui aime la musique contemporaine la plus audacieuse ou pour qui veut la connaître, voici un magnifique enregistrement de trois œuvres intenses et frénétiques. C'est la musique de l'ère industrielle qui met les nerfs à vif. Elle aide à comprendre l'époque (Chant du Monde).

**A. Roussel, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Symphonies.** — Nul, mieux que Charles Munch, ne pouvait mettre en valeur la richesse sonore et la belle musculature d'un des meilleurs symphonistes français (Erato).

**Mozart.** — Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre. C'est la confirmation d'un grand chef mozartien : Colin Davis, auquel on doit aussi de très belles interprétations des dernières symphonies. Arthur Grumiaux reste le grand violoniste qui nous avait enchantés par sa luminosité et son phrasé dans l'intégrale des concertos. L'altiste Pellicia lui donne une excellente réplique (Philips).

**Schumann.** — Signalons, pour mémoire, les quatuors à cordes qui ont déjà fait ici l'objet d'une chronique spéciale (Harmonia Mundi).

**Jean Ferrat.** — La mention de deux disques de variétés n'est pas déplacée ici quand il s'agit d'un incontestable renouvellement de la poésie populaire qui dépasse largement le genre dans lequel on voudrait les cantonner.

Puisque Jean Ferrat ne chante pas pour passer le temps, nous ne perdons pas le nôtre à l'entendre. Les chansons de son dernier disque témoignent d'une conscience forte et exigeante. Parmi elles, le déjà célèbre « Potemkine » et « Le Sabre et le Goupillon » interdite par une O.R.T.F. qui ne s'accommode pas des vérités historiques élémentaires (Barclay).

**Hugues Aufray chante Bob Dylan.** — Plus de sous-titres ; voici une version française très tonique de quelques-unes des chansons les plus explosives de Dylan qui dénonce, avec une saine virulence, le racisme, la misère dans les taudis du Dakota, la justice de classe, l'armement nucléaire et la bonne conscience d'une société américaine prête à accepter tous les massacres. Aufray chante ces œuvres ardentes avec cœur et courage. Regrettons seulement qu'il n'y ait pas encore de Dylan français pour vitupérer les scandales du monde gaulliste. Qui osera chanter Charonne, Rothschild, les barbouzes et le bazooka ? (Barclay).

B. Sizaire.

grais, les tracteurs, les loisirs, les cadeaux, la papeterie, le blanc, la politique, les autoroutes, les boissons alcoolisées, les eaux minérales, les fromages et les conserves, les lampes et les rideaux, les assurances, le jardinage. Rien de ce qui était humain ne leur était étranger.

D'où le désir de plus beaux vêtements, d'une nourriture plus soignée, d'un appartement plus vaste et mieux aménagé, d'une voiture, de véritables

sance que procure le confort. Par exemple, en matière de cuisine : « D'une certaine manière, ils aimaient tout ce qui niait la cuisine et exaltaient l'apparat. Ils aimaient l'abondance et la richesse apparentes ; ils refusaient la lente élaboration qui transforme en mets des produits ingrats et qui implique un univers de sauteuses, de marmites, de hachoirs, de chinois, de fourneaux. Mais la vue d'une charcuterie, parfois, les faisait presque défaillir, parce que tout y est consommable tout de suite... »

Cependant, le fait de vivre au jour le jour, de manquer pour le nécessaire de l'argent qu'on a dépensé pour le superflu devient vite intolérable pour le couple, menace son équilibre :

« Aux premiers signes du déficit, il n'était pas rare qu'ils se dressent l'un contre l'autre. Ils s'affrontaient pour un rien, pour cent francs gaspillés, pour une paire de bas, pour une vaisselle pas faite. Alors, pendant de longues heures, pendant des journées entières, ils ne se parlaient plus... »

Et l'auteur de s'employer à caractériser avec acuité la nouvelle aliénation : « C'était quelque chose de pire que la misère : la gêne, l'étroitesse, la minceur. »

Dans une telle situation, la révolte devient impossible, sinon la revendication pour la possession des choses. « Des millions d'hommes jadis, se sont battus, et même se battent encore pour du pain. Jérôme et Sylvie ne croyaient guère que l'on pût se battre pour des divans Chesterfield. Mais c'eût été pourtant le mot d'ordre qui les aurait le plus facilement mobilisés. »

Il faut trouver une issue individuelle. Un jour de déché, le couple décide d'entrer dans l'enseignement. On demande des professeurs en Tunisie. Sous peine de séparation, il devra vivre à Sfax avec un salaire. Va-t-il « se purifier », guérir de son aliénation au contact de ce pays si plat, si pauvre en hommes et en richesses naturelles, où les Européens sont tellement isolés ? L'ennui, la gêne de Jérôme et de Sylvie sont décrits en quelques pages, avec sobriété, ainsi que la Tunisie : « Et, certes, dans la pauvreté générale de la Tunisie, leur propre misère, leur petite gêne d'individus civilisés habitués aux douches, aux voitures, aux boissons glacées, n'avait plus grand sens. »

Mais la nostalgie de la France et de Paris est la plus forte. Le récit s'achève au futur pour souligner la fatalité d'un comportement social : ils rentreront et se verront offrir un emploi confortable en province dans une agence de publicité.

Ce petit livre révèle chez Georges Pérec des dons certains d'observateur et d'analyste.

M. C.



G. Pérec : des dons d'observateur.

vacances, de voyages : « Tout était nouveau. Leur sensibilité, leurs goûts, leur place, tout les portait vers des choses qu'ils avaient toujours ignorées. Ils faisaient attention à la manière dont les autres étaient habillés ; ils remarquaient aux devantures les meubles, les bibelots, les cravates ; ils rêvaient devant les annonces des agents immobiliers. Il leur semblait comprendre des choses dont ils ne s'étaient jamais occupés... »

Le conditionnement par la publicité a fait son œuvre : « Dans le monde qui était le leur, il était presque de règle de désirer toujours plus qu'on ne pouvait acquérir. Ce n'était pas eux qui l'avaient décrété ; c'était une loi de la civilisation... » Et en passant, le succès d'un organe comme « L'Express » est finement analysé. Vous savez : la mentalité « jeunes cadres... »

Cela vous éloigne de certaines préoccupations, d'une vie où la flânerie, le cinéma, « les beefsteaks minces et coriaces », les nuits passées en beuveries et en discussions politiques tenaient une grande place... »

Pour tout dire, la génération de la guerre d'Algérie s'embourgeoise, mais elle en est encore à préférer la richesse apparente à la vraie jouis-

LITTÉRATURE

# “Les choses” de Georges Pérec

Par un hasard qui ne manque pas de saveur, *Les Choses* de Georges Pérec (1), roman qui vient d'obtenir le Prix Renaudot, est le dernier ouvrage publié chez Julliard dans la collection « Lettres Nouvelles » dirigée par Maurice Nadeau, collection que l'éditeur avait supprimée parce qu'il la jugeait insuffisamment rentable.

Ce livre, écrit très simplement mais non dépourvu de pénétration, raconte « une histoire des années 60 » : celle d'un jeune couple de psycho-sociologues que le désir du confort, de la possession de toutes les choses secrétées par la vie moderne pousse à abandonner une vie de bohème — héritée des années étudiantes — pour se « ranger », prendre un emploi stable convenablement rémunéré. C'est en somme l'histoire d'une aliénation très fréquente dans la société d'aujourd'hui, qui transforme des « intellectuels de gauche » en petits-bourgeois médiocrement satisfaits.

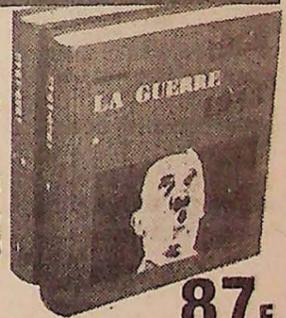
Le début du livre, écrit au condi-

tionnel, exprime le rêve, la soif du luxe, l'aspiration à une vie confortable. Puis, on passe à l'imparfait qui traduit une situation banale : celle de « ce jeune couple, qui n'était pas riche, mais qui désirait l'être, simplement parce qu'il n'était pas pauvre ». Et voici la description clinique de l'aliénation : « Trop souvent, ils n'aimaient dans ce qu'ils appelaient le luxe, que l'argent qu'il y avait derrière. Ils succombaient aux signes de la richesse ; ils aimaient la richesse avant d'aimer la vie. »

Il est vrai que les enquêtes auxquelles se livrent nos psycho-sociologues sont propres à leur donner la faim de toutes les choses. D'où cette accumulation cocasse qui résume leurs travaux : « Il y eut la lessive, le linge qui sèche, le repassage. Le gaz, l'électricité, le téléphone. Les enfants. Les vêtements et les sous-vêtements. La moutarde. Les soupes en sachets, les soupes en boîtes. Les cheveux : comment les laver, comment les teindre, comment les faire briller. Les étudiants, les ongles, les sirops pour la toux, les machines à écrire, les en-

## un livre qui fera grincer les dents

**GALTIER-BOISSIERE**  
nous donne enfin une  
**HISTOIRE DE LA**  
**GUERRE 39-45**  
anti-conformiste !



**87 F.**

pendant 15 jours encore

Gaullistes, pétainistes, communistes, anglophiles ou phobes, germanophobes ou philles, voici un ouvrage qui déplaîra à tous, à droite comme à gauche,..... sauf à ceux qui aiment la vérité et le talent. Galtier-Boissière est un esprit libre : le célèbre directeur du Crapouillot n'a jamais été inféodé à aucun parti. Cette indépendance absolue lui permet d'étaler le dessous de toutes les cartes, de montrer les fils secrets qui tiraient les avantageuses marionnettes que nous avons vu s'agiter

sur la scène du monde et, en laissant parler les témoins les plus gênants, les documents les plus accablants, de déboulonner les plus vénérables statues. La vérité historique éclate ainsi à chaque page de cet ouvrage de bonne foi, écrit d'une plume endiablée, avec la féroce allégresse du justicier et qui restera comme l'histoire à la fois la plus solide et la plus passionnante de la Guerre 39-45.

Ses 744 pages sont réunies en 2 forts volumes reliés toile 2 couleurs, illustrés de 485 documents choisis non pour leur attrait esthétique mais pour leur authenticité et dont les légendes sont souvent des chefs-d'œuvre d'humour noir.

L'ouvrage bien que déjà paru, est pour quinze jours encore en vente à la Librairie Pilote au prix de souscription de 87 F (ou 3 mensualités de 30 F) ou lieu de 98 F (ou 3 mensualités de 33 F) prix définitif, et avec droit de retour. Hâtez-vous donc de profiter de ces conditions exceptionnelles, en demandant immédiatement les 2 volumes pour examen gratuit : vous pourrez toujours renvoyer dans les cinq jours cette œuvre explosive si décidément son irrévérance vous choque.



**BON** pour examen gratuit à adresser à la **LIBRAIRIE PILOTE** 22 rue de Grenelle Paris 7<sup>e</sup>. Veuillez m'adresser l'Histoire de la Guerre 39-45 de Galtier-Boissière. Si je ne renvoie pas dans les 5 jours les 2 volumes intacts dans leur emballage d'origine, je réglerai par  chèque  chèque postal à votre C.C.P. PARIS 13905 31  mandat.  le montant total soit 87 F  la 1<sup>ère</sup> de 3 mensualités de 30 F.

Nom..... Profession.....  
Adresse.....  
N° C.C.P. ou bancaire..... Signature  
Ts/1

# APPEL

## pour la rencontre socialiste de Grenoble

**L**ES élections présidentielles ont prouvé que, contrairement à certaines interprétations pessimistes des tendances de la « société industrielle », l'opinion française ne se désintéressait nullement des affaires publiques. Le niveau relativement élevé de la campagne des divers candidats a prouvé au surplus que les citoyens étaient accessibles aujourd'hui à de grands débats concernant l'avenir de la nation et que la démagogie comme la politique de clientèle appartenaient à un passé révolu.

Le général de Gaulle a dû, pour la première fois depuis sa prise de pouvoir, sortir des généralités qui formaient la trame habituelle de ses allocutions. François Mitterrand, au fur et à mesure que se développait sa campagne, a, de son côté, précisé certaines de ses options fondamentales d'une gauche moderne, et fait aux exigences de programme une part de plus en plus large.

Ce résultat est incontestablement à porter au crédit de ceux qui, dans leurs organisations syndicales, leurs mouvements politiques et leurs cercles de réflexions, se sont refusés aussi bien au conformisme officiel qu'à la répétition de slogans dépassés, mais ont cherché à éveiller l'attention des citoyens sur les problèmes nouveaux posés à la politique par le développement économique et social.

Quelque chose a bougé dans la politique française... L'ère de l'après-gaullisme est, en fait, déjà ouverte et les contradictions du régime ne vont pas tarder à se traduire en termes de division politique. Un large secteur de l'opinion, « gelé » jusqu'ici dans un électoralat gaulliste hétérogène, va se trouver prochainement disponible. De ses options dépendent dans une large mesure les futures orientations du pays.

De même, une nouvelle génération, pour qui le gaullisme est déjà un présent vieillot et la IV<sup>e</sup> République un souvenir scolaire, va entrer avec de plus en plus de force dans l'arène politique.

C'est à ceux-là que la gauche, dépassant son électoralat traditionnel, doit aujourd'hui répondre. L'unité réalisée par la gauche française lors du premier tour des élections présidentielles constitue un événement politique de première importance. Il devient cependant aujourd'hui indispensable de dé-

passer les limites de cette minorité traditionnelle et de la transformer en majorité de pouvoir.

Les signataires de cet appel, animateurs de clubs ou militants politiques et syndicaux, sont pour leur part profondément convaincus que le rétablissement d'une démocratie véritable postule l'évolution de notre pays — et de toute l'Europe occidentale — vers le socialisme. Ils sont convaincus de ce que, loin d'avoir été emportée dans les flots de la société de consommation, l'aspiration socialiste s'est considérablement élargie et qu'elle fait le fond des multiples mouvements économiques et sociaux par lesquels les travailleurs de toute catégorie — ouvriers, techniciens, cadres, paysans, intellectuels — tentent de reconquérir des parcelles du pouvoir économique. La reconquête des libertés politiques est aujourd'hui inséparable de la conquête de la démocratie économique et sociale.

C'est pourquoi ils rejettent résolument l'idée selon laquelle la gauche devrait aujourd'hui abandonner l'essentiel de ses aspirations afin de réaliser ce regroupement majoritaire. C'est en regroupant autour d'elle les centaines de milliers de jeunes, de techniciens, de petits cadres, d'agriculteurs, d'ouvriers qualifiés, d'intellectuels, dont les intérêts matériels et moraux entrent en permanence en conflit avec les structures néo-capitalistes qui continuent dans leurs votes d'appuyer les formations gaullistes ou centristes, que la gauche socialiste peut et doit devenir majoritaire.

Les signataires de cet appel sont de même profondément convaincus que pour transformer en majorité de fait ces virtualités que l'analyse économique et sociologique fait apparaître, la gauche — et plus particulièrement le mouvement socialiste — doit entreprendre un profond effort de renouvellement et de mise à jour.

Elle doit cesser de poser le problème du passage au socialisme en termes généraux dépassés par l'évolution même de celui-ci. Elle doit renoncer à couvrir d'une phraséologie révolutionnaire les pires pratiques opportunistes. Elle doit formuler en termes clairs ce qu'elle entend faire si elle accède au pouvoir, sur quel modèle de société elle entend mener le pays, et par quels moyens elle entend parvenir à ses objectifs. Elle doit fixer sa politique d'alliance en termes non équivoques.

Les signataires de cet appel souhaitent réunir, dans leur diversité, les principaux éléments de ce courant de renouveau socialiste, né de la prise de conscience des nouvelles conditions du combat de la gauche. Ils ont l'espoir de trouver entre eux — pour apporter à toute la gauche le fruit de leurs efforts — les thèmes et les accents susceptibles d'entraîner l'adhésion au socialisme des nouvelles couches de la société française.

C'est pourquoi ils prennent l'initiative de convoquer pour les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1966, à Grenoble, une rencontre portant sur les deux thèmes suivants :

1°) *La société socialiste en pays développé.*

Deux rapports seront établis dans ce cadre :

— l'un concerne « la démocratie dans l'entreprise et l'Etat » ;

— l'autre : « planification et marché ».

2°) *Les voies de passage vers la société socialiste.*

Trois rapports sont prévus sur :

— « secteur public et secteur privé » ;

— « la gauche et la monnaie ; face à l'inflation et au mur d'argent » ;

— « les fondements économiques et financiers d'une politique internationale ».

Les signataires de cet appel se constituent en Comité d'initiative et d'organisation pour la « rencontre socialiste de Grenoble » et feront connaître avant la fin du mois de janvier les adhésions recueillies.

### Signataires de l'appel

Dr Armogath (club « Démocratie Nouvelle » de Marseille) ; Pierre Beregovoy, M<sup>re</sup> Bernardin (cercle Tocqueville de Lyon) ; Michel Bertin, Maurice Bertrand (« Courrier de la République ») ; Nicolas Boulton, Jean Chaintron (« Le Débat communiste ») ; Jean Daniel, Jean-Marie Domenach, Maurice Duverger, Robert Fossaert, Jacques-Antoine Gau, Jean-Claude Gillet, Bernard Lambert, Pierre Labau (Citoyens 60) ; Jacques Lochar (Christianisme social) ; Serge Mallet, Gilles Martinet (P.S.U.) ; Martine Michelland, Georges Montaron, Alain Savary, André Salomon, Georges Servet.